

Rapport annuel de gestion

2020-2021

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Bureau de Québec

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Compte Twitter : @statquebec

Bureau de Montréal

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible

... N'ayant pas lieu de figurer

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2021

ISBN 978-2-550-90337-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-90338-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Octobre 2021



Message du ministre

Québec, le 29 septembre 2021

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer, conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), le rapport annuel de gestion de cet organisme pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2021.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les résultats relatifs à la troisième année de suivi de son Plan stratégique 2018-2022 ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et à la Déclaration de services aux citoyens. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,

Eric Girard



Message du statisticien en chef

Québec, le 29 juin 2021

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1R 3H4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2021.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2020-2021, troisième année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022, ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et à la Déclaration de services aux citoyens. Il rend compte également de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles ainsi que de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

La situation que nous avons tous traversée dans la dernière année nous a permis d'implanter de nouvelles approches afin de demeurer flexibles et performants dans un contexte en constante évolution. Je suis fier de constater que l'organisation ait pu poursuivre sa production statistique durant cette année exceptionnelle, réalisant ainsi sa mission.

Finalement, je réitère mon engagement envers une organisation performante, axée sur la qualité de l'information statistique au service de la population et je souligne l'adhésion de l'ensemble du personnel à la mission de l'Institut, par la rigueur, la compétence et le dévouement dont il fait preuve quotidiennement.

Le statisticien en chef,

Daniel Florea

Daniel Florea

Déclaration attestant la fiabilité des données

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Institut de la statistique du Québec présente fidèlement la mission et la vision de l'organisme.

Ce rapport présente les résultats liés au Plan stratégique 2018-2022, au Plan d'action de développement durable 2016-2020 ainsi qu'à la Déclaration de services aux citoyens. Il comprend une description de l'utilisation des ressources au sein de l'Institut et rend compte des différentes exigences législatives et gouvernementales.

À notre connaissance, les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2020-2021 ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et ces dernières correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2021.

Les données financières ont été vérifiées par le Vérificateur général du Québec.



Daniel Florea
Statisticien en chef
Directeur général de l'infrastructure statistique, intérim



Patricia Caris
Directrice générale du secteur de la méthodologie
et de l'accès aux données
Directrice générale des statistiques et de l'analyse sociales



Stéphanie Parent
Secrétaire générale



Éric Deschênes
Directeur général des statistiques et de l'analyse économiques

Table des matières

1	L'Institut de la statistique du Québec	11
1.1	L'Institut de la statistique du Québec en bref	12
1.2	Faits saillants	17
2	Les résultats	25
2.1	Plan stratégique	26
2.2	Déclaration de services aux citoyens	57
3	Les ressources utilisées	59
3.1	Utilisation des ressources humaines	60
3.2	Utilisation des ressources financières	63
3.3	Utilisation des ressources informationnelles	65
4	Autres exigences	69
4.1	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services	70
4.2	Développement durable	71
4.3	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	75
4.4	Accès à l'égalité en emploi	76
4.5	Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics	81

4.6 Allègement réglementaire et administratif	83
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	84
4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	86
4.9 Égalité entre les femmes et les hommes.	88
4.10 Politique de financement des services publics	89
4.11 Liste des enquêtes statistiques	90
4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers	93

Annexes	119
----------------	------------

Annexe 1 – Liste des comités consultatifs et des collaborations majeures	120
Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2021	124
Annexe 3 – Liste des publications et infographies	126
Annexe 4 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut	131

1

**L'Institut
de la statistique
du Québec**



L'Institut de la statistique du Québec

1.1 L'Institut de la statistique du Québec en bref

Mission

L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental ayant pour mission de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique et il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général (voir RLRQ, chapitre I-13.011, article 2).

L'Institut assure la production et le suivi d'indicateurs utiles aux ministères et aux organismes gouvernementaux qui recourent aux statistiques pour orienter, concevoir et évaluer leurs programmes et leurs politiques. Il fait état des principales tendances de la société, notamment dans les domaines de la démographie, de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement. Les publications de l'Institut jouent un rôle central pour informer les décideurs politiques ainsi que l'ensemble de la société québécoise. En effet, les informations statistiques qu'elles contiennent enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société.

Par ailleurs, l'Institut réalise des mandats statutaires en matière de rémunération, de démographie, de développement durable ainsi que d'occupation et de vitalité du territoire. Il maintient aussi des partenariats de longue date sur les questions économiques, sociales, culturelles et de santé. Il mène des enquêtes d'intérêt public pour le Québec, produit de nombreuses publications et diffuse des données fiables sur la réalité québécoise.

Enfin, à titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables statistiques des autres provinces et territoires canadiens.

Vision

► La statistique au service de la société : la référence au Québec

L'Institut de la statistique du Québec vise à être la principale source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec, au service de l'ensemble des citoyens.

Par ses produits, l'Institut contribue à mieux faire connaître le Québec et à éclairer le choix des politiques publiques. Il constitue la source d'information privilégiée pour les experts, les chercheurs et le grand public qui désirent mieux s'informer sur les multiples aspects qui définissent le Québec d'aujourd'hui.

Contexte

► Produits, services, clientèles

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de ses employés, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment dans les domaines suivants :

- Démographie et population
- Économie
- Santé et bien-être
- Éducation
- Société et conditions de vie
- Science, technologie et innovation
- Environnement et développement durable
- Culture et médias
- Emploi et marché du travail
- Accès aux données aux fins de recherche

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, tels que la réalisation d'enquêtes, des études et des analyses, des travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que des études d'impact économique. L'Institut met au service des ministères et organismes ses capacités statistiques, de collecte de données et de diffusion.

De nombreuses statistiques et publications sur le Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste éventail de statistiques sur le Québec.

Donnant suite à un mandat confié par le gouvernement, l'Institut offre également un ensemble de services facilitant l'accès aux données administratives de certains ministères et organismes et des services-conseils à des fins de recherche scientifique, dans le respect des règles de confidentialité et de protection des renseignements personnels.

L'Institut est au service de la société dans son ensemble et rend ses produits et services disponibles aux citoyens, aux organismes publics et parapublics, aux municipalités, aux entreprises privées, aux organisations syndicales et patronales et à celles du milieu associatif.

► **Comités consultatifs et collaborations majeures**

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut dirige ou participe à plusieurs comités et groupes consultatifs qui se spécialisent dans ses principaux domaines d'expertise.

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations majeures en partenariat avec une variété de partenaires. Ces collaborations donnent suite, notamment, à la création de programmes, d'enquêtes et d'entités qui servent à documenter d'un point de vue statistiques différents phénomènes d'intérêt. Dans ce sens, l'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures.

La liste détaillée des comités consultatifs et celle des collaborations majeures les plus significatives se trouvent à l'annexe 1.

► **Structure organisationnelle**

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le statisticien en chef est assisté d'un Secrétariat général et Affaires juridiques, d'un Secteur de la méthodologie et de l'accès aux données, de trois directions générales ayant pour responsabilité les domaines des statistiques économiques, des statistiques sociales et de l'infrastructure statistique, de 14 directions spécialisées et d'un Service des opérations de collecte.

De plus, le statisticien en chef de l'Institut peut compter sur un comité d'éthique formé principalement de membres indépendants qui émettent, à l'égard de tout projet dont l'Institut a la responsabilité (enquêtes, projets de chercheurs utilisant ses services d'accès aux données, etc.), des recommandations fondées sur des principes reconnus en matière d'éthique dans le respect des personnes.

L'organigramme de l'Institut en vigueur au 31 mars 2021 est présenté à l'annexe 2.

Effets de la pandémie de COVID-19 sur les activités de l'Institut

► Implantation du télétravail

La pandémie de COVID-19 survenue en 2020-2021 a amené l'Institut à se réinventer et à revoir ses façons de faire et de travailler. En raison du caractère confidentiel de l'information manipulée à l'Institut, le télétravail n'était pas une pratique répandue. Son implantation a donc apporté son lot de défis dans l'organisation.

Dans un court intervalle de temps, des solutions technologiques et de gestion ont été choisies et mises en place permettant au plus grand nombre d'employés de travailler efficacement dans ce contexte exceptionnel, tout en protégeant la confidentialité de l'information. Des actions concrètes ont été déployées pour assurer la formation du personnel et sa sensibilisation aux défis que pose le télétravail, notamment en matière de sécurité et de confidentialité.

Ces nouvelles solutions ont permis à l'Institut de poursuivre sa mission dans un contexte où les besoins en information statistique étaient plus grands que jamais. Elles ont permis d'implanter des approches plus flexibles, entre autres dans le domaine de la collecte de l'information auprès des répondants. L'Institut a échangé avec Statistique Canada dans le but de partager les expériences vécues des deux côtés et d'en tirer des leçons. Le personnel en télétravail bénéficie d'un soutien à distance et de solutions technologiques sécuritaires assurant le respect de la confidentialité. Sur la base de ces acquis, on peut affirmer que l'Institut a fait un grand bond en avant afin de devenir plus flexible et plus performant.

► Adaptation des enquêtes et des publications

Le contexte de pandémie a également eu une incidence sur les produits diffusés par l'Institut. Par exemple, des questions et des indicateurs visant à mesurer les effets du phénomène sur différents aspects de la société ont été ajoutés dans plusieurs enquêtes. Mentionnons, notamment, *l'Enquête québécoise sur la santé de la population*, *l'Enquête québécoise sur le cannabis*

et *l'Enquête sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*. Des questions qui permettront de contextualiser les résultats en fonction de la pandémie ont également été ajoutées aux enquêtes.

Par ailleurs, même si certaines enquêtes ont dû être suspendues temporairement, l'Institut a su s'adapter afin de respecter ses engagements et de poursuivre sa production statistique dans ce contexte exceptionnel. Les délais occasionnés par la pandémie ont eu des conséquences mineures sur le calendrier de production.

L'Institut s'est aussi adapté en diffusant des publications qui ont mis en lumière les effets de la pandémie de COVID-19 dans plusieurs domaines, notamment la démographie, l'économie, l'emploi et le marché du travail, l'entrepreneuriat et la santé et le bien-être. Ces diffusions ainsi que la poursuite de sa mission, représentent la contribution de l'Institut tout au long de cette période spéciale.

Enjeux et défis relevés en 2020-2021

► Poursuite des travaux relatifs à l'accès aux données aux fins de recherche

Élargissement des données accessibles aux chercheurs

Les services d'accès aux données de recherche sont la porte d'entrée unique pour les chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par certains ministères et organismes. L'Institut place la protection des renseignements personnels au cœur de ses actions. À cet égard, il s'assure que les renseignements personnels soient protégés, du dépôt d'une demande d'accès jusqu'à la production des résultats.

Les services d'accès aux données de recherche donnent accès à plusieurs banques de données du domaine de la santé ainsi qu'à des données d'enquête de l'Institut. Depuis mars 2021, des séries de données du domaine de l'éducation, détenues par le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Éducation, sont désormais disponibles pour les chercheurs. Les travaux visant à rendre disponibles des données fiscales se poursuivent avec le ministère des Finances et Revenu Québec.

Les modifications législatives indispensables à la mise en place du nouveau processus d'accès ont fait, durant toute l'année, l'objet de démarches soutenues par l'Institut, qui a travaillé en collaboration avec les organismes concernés. Le modèle d'accès aux données de recherche évoluera en fonction des changements technologiques et législatifs.

Note : L'Assemblée nationale a adopté en mai 2021 des modifications de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, qui permettent à l'Institut de faciliter l'accès des chercheurs aux données administratives et de réduire les délais d'autorisation.

Ouverture de nouveaux centres d'accès aux données de recherche

Dans un souci de mieux répondre aux besoins des chercheurs, l'Institut a ouvert deux centres d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) en 2020-2021, l'un sur le campus de l'Université de Sherbrooke et l'autre sur la colline Parlementaire à Québec. Les démarches visant l'ouverture d'un CADRISQ sur le campus de l'Université McGill à l'automne 2021 se poursuivent. Donnant suite à l'annonce du Budget 2020-2021, les travaux visant l'ouverture de cinq nouveaux CADRISQ dans des centres hospitaliers universitaires du Québec sont bien amorcés.

Création d'un nouveau secteur consacré à l'accès aux données aux fins de recherche

Étant donnée l'augmentation notable du volume de travail dans ce dossier, l'Institut a créé le Secteur de la méthodologie et de l'accès aux données. La Direction de la méthodologie a été rapatriée sous ce secteur et la Direction de la gestion des données et de l'accès pour la recherche a été créée. Ce secteur regroupe les activités permettant l'accès aux données administratives aux fins de recherche (développement du portail Web, prise en charge et suivi des demandes des chercheurs, élaboration des ententes, fonctionnement et gestion des CADRISQ, etc.) ainsi que le déroulement des travaux de nature statistique requis dans le cadre des différents projets de recherche (préparation des fichiers, appariement, masquage, analyse de divulgation, etc.).

► Déploiement de solutions sécuritaires pour le télétravail

Afin de rendre accessible le télétravail pour un grand nombre d'employés, et ce dans un délai restreint, l'Institut a mis en place de nombreuses solutions sécuritaires permettant d'assurer le respect de la confidentialité dès l'annonce des premières mesures de confinement en mars 2020. Sur le plan technologique, une solution étanche qui permet à l'information de demeurer dans l'infrastructure technologique de l'Institut a été retenue. Des restrictions quant à l'utilisation de clés USB et des courriels ont également été imposées afin de limiter les risques. Par ailleurs, différentes mesures sont venues minimiser les risques telles que des activités de sensibilisation et la signature de l'*Engagement relatif à la confidentialité et à la sécurité en contexte de télétravail*.

► Diffusion d'une nouvelle série de tableaux : décès hebdomadaires

Afin de répondre à l'intérêt accru pour l'évolution du nombre de décès dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'Institut de la statistique du Québec diffuse depuis le mois de mai 2020 une nouvelle série de tableaux portant sur le nombre hebdomadaire de décès au Québec, toutes causes confondues.

L'intérêt de la diffusion des nombres de décès toutes causes confondues est qu'ils offrent une vue globale de la situation, permettent de meilleures comparaisons entre des endroits où les modalités et stratégies de dépistage de la COVID-19 sont différentes et peuvent prendre en compte les effets indirects de la pandémie.

Ces tableaux sont un complément aux données portant sur les décès liés à la COVID-19 diffusées par le ministère de la Santé et des Services sociaux et par l'Institut national de santé publique du Québec.

Chiffres clés de 2020-2021

Chiffres clés	Description
362	Employés au 31 mars 2021 (cadres et intervieweurs compris)
32 903 359 \$	En dépenses annuelles
64	Enquêtes réalisées, en tout ou en partie
35	Enquêtes auprès des entreprises ou des institutions ¹
26	Enquêtes auprès des individus et des ménages
3	Enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise
91 510	Questionnaires remplis pour les enquêtes
40 098	Questionnaires remplis par des entreprises ou des institutions
51 412	Questionnaires remplis par des individus ou des ménages
58 %	Taux de réponse des enquêtes auprès des individus et des ménages
87 %	Taux de réponse des enquêtes auprès des entreprises et des institutions
88	Nouveaux projets de recherche présentés au Service d'accès aux données
54	Projets de recherche actifs au Service d'accès aux données au 31 mars 2021
174	Publications diffusées sur le site Web
120	Articles parus dans les périodiques de l'Institut
2 518	Tableaux statistiques ajoutés ou mis à jour sur le site Web
535	Nouveaux tableaux dynamiques
4 160	Abonnés Facebook
13 720	Abonnés Twitter
2 679	Abonnés LinkedIn
1 425 952	Sessions de travail enregistrées sur le site Web
1 656	Demandes d'information statistique satisfaites
152	Demandes des médias
1 478	Mentions dans les médias traditionnels (écrits, télé, radio)
96	Entrevues dans les médias
87	Communiqués de presse (63) et avis de diffusion (24)
10	Présentations d'experts à un auditoire externe

1. Sept enquêtes visant l'un des deux autres groupes ont aussi fait l'objet d'une collecte auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise.

1.2 Faits saillants

Comme chaque année, l'Institut de la statistique du Québec s'est concentré en 2020-2021 sur la réalisation de ses mandats statutaires, qui lui sont confiés par la loi. La dernière année fut marquante sur le plan des réalisations dans le domaine de l'accès aux données de recherche, notamment avec l'élargissement des données disponibles, l'ouverture de nouveaux CADRISQ et les travaux de préparation des modifications législatives à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec. Parallèlement, l'Institut a actualisé de façon continue sa programmation statistique en tenant compte de l'évolution des besoins des différents ministères et organismes partenaires ainsi que de l'ensemble de la société québécoise. La présente section fait un bref survol des principaux travaux qui ont ponctué l'année.

ÉCONOMIE

Indice de vitalité économique des territoires. Édition 2021

En mars 2021, l'Institut a publié les données de l'indice de vitalité économique de l'année 2018 pour les 104 municipalités régionales de comté de la province ainsi que pour près de 1 160 localités québécoises. Les données de cet indice composite, mises à jour tous les deux ans par l'Institut, servent notamment au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour moduler la répartition des enveloppes budgétaires destinées au développement local et régional, dont celles des différents volets du Fonds régions et ruralité.

Statistiques économiques

L'Institut a assuré la diffusion des données mensuelles du produit intérieur brut (PIB) par industrie, des comptes économiques annuels et trimestriels et des statistiques sur le commerce international de marchandises du Québec, tout en intégrant des ajustements dans ses modèles d'estimation et en élaborant de nouvelles analyses sur la conjoncture économique du Québec, dans le contexte particulier causé par la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement. Ces statistiques constituent l'assise de la

planification budgétaire du gouvernement. De manière exceptionnelle et afin de répondre au besoin d'information du gouvernement et des agents économiques dans le contexte de la pandémie, l'Institut a publié durant une certaine période des estimations préliminaires du PIB mensuel.

Publications économiques

Parmi les principales publications économiques de l'année 2020-2021, mentionnons le bulletin *Investissements privés et publics, Québec et ses régions, perspectives 2020*, les quatre numéros du bulletin *Commerce international des marchandises du Québec* et le bulletin *Modèle intersectoriel du Québec – Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs*.

DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

Les publications de l'Institut de la statistique du Québec en matière de démographie bénéficient d'une large couverture médiatique, qui témoigne de l'intérêt des décideurs et du public en général pour ce sujet. Le contexte pandémique a accru cet intérêt, tout particulièrement en ce qui a trait aux données sur les décès, mais aussi en ce qui a trait à l'effet de la pandémie sur des variables démographiques, comme les naissances, l'espérance de vie et l'immigration.

Nombre hebdomadaire de décès au Québec

Afin de contribuer à une meilleure compréhension de la mortalité liée directement mais aussi indirectement à la COVID-19, l'Institut diffuse depuis mai 2020 le nombre hebdomadaire de décès, toutes causes confondues. Ce produit s'est ajouté au tableau sur les événements mensuels (naissances, décès, mariages). Ces deux produits ont fait l'objet d'un très grand nombre de consultations sur le site Web de l'Institut.

Le bilan démographique du Québec. Édition 2020

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication présente l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe, de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de la nuptialité. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. L'édition 2020 analyse les données de l'année 2019, mais également celles des premiers mois de l'année 2020 pendant lesquels d'importantes ruptures de tendance ont été enregistrées, en lien avec la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place pour la contrer. Des fiches régionales illustrent la situation démographique récente de chacune des 17 régions administratives du Québec.

Analyses de la conjoncture démographique accompagnant la mise à jour en continu des données

Dans le but de rendre rapidement disponible l'information nécessaire au suivi de la conjoncture démographique du Québec, l'Institut met continuellement à jour les données portant sur la démographie sur son site Web. Certaines de ces mises à jour sont accompagnées d'analyses faisant ressortir les principaux constats. En 2020-2021, huit numéros du *Bulletin sociodémographique* ont présenté des analyses sur les naissances, les décès, la population des régions administratives, les migrations interrégionales et les mariages. Un bulletin donnant un aperçu de la situation démographique au Québec au cours de l'année 2020 a été produit quelques semaines seulement après la fin de l'année, donnant rapidement une mesure de l'incidence de la pandémie sur les différentes composantes démographiques.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019

Un nouvel indicateur de la pratique de l'activité physique intégrant la notion du nombre de saisons de pratique de l'activité physique au cours de la dernière année a été élaboré spécifiquement pour cette enquête. En août 2020, deux infographies ont été diffusées à partir des résultats de cette enquête.

Enquête sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019

Le rapport de la huitième édition de cette enquête a été diffusé le 11 mars 2021. L'enquête vise à suivre l'évolution de la consommation de tabac depuis 2018, de la consommation d'alcool et d'autres drogues et de la participation aux jeux de hasard et d'argent depuis 2000. L'enquête a également pu montrer l'évolution de l'utilisation de la cigarette électronique entre 2013 et 2019. Enfin, de nouveaux indicateurs sur le temps passé devant les écrans ont été mesurés. Une infographie a également été diffusée en novembre 2020.

Lancement de l'étude *Grandir au Québec*

C'est le 30 mars 2021 qu'a eu lieu le lancement de la deuxième édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 2), intitulée *Grandir au Québec*. L'étude a pour objectif principal de mieux comprendre les facteurs qui influencent le bien-être et le développement des enfants. Elle servira notamment à produire des statistiques éclairantes sur les besoins des enfants et des familles québécoises. Les politiques et les programmes sociaux pourront ainsi être mieux adaptés à leur réalité. Les différentes publications qui découleront des résultats obtenus seront publiées sur le site Web de l'Institut à partir de 2024.

Volet spécial de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) portant sur la pandémie de COVID-19

L'Institut a réalisé une collecte spéciale sur l'expérience de la COVID-19 auprès des jeunes adultes suivis dans le cadre de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1). Deux diffusions ont eu lieu à la suite de cette collecte. La première, intitulée *Les jeunes et la pandémie de COVID-19 : perceptions de la situation à l'été 2020*, portait entre autres sur certaines inquiétudes des jeunes relativement à la COVID-19 et sur la perception qu'ils avaient de leur santé mentale à l'été 2020. La seconde, intitulée *Comment la consommation de cigarettes, de cannabis et d'alcool chez les jeunes adultes a-t-elle changé dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ?* dresse un portrait de cette consommation chez les jeunes adultes à l'été 2020 comparativement à la consommation qui prévalait peu de temps avant le début de la pandémie.

Diffusion du rapport de l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019

Le rapport de l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec, réalisée en 2019, a été diffusé le 28 octobre 2020. Le rapport dresse un portrait des maltraitements matérielle ou financière, psychologique, physique et sexuelle vécues par les personnes âgées vivant à domicile au Québec dans les 12 mois précédant la réalisation de l'enquête. On y présente des informations statistiques sur la maltraitance en général et sur chaque type de maltraitance étudié. De plus, on y retrouve des renseignements sur les facteurs associés aux différents types de maltraitance, sur les caractéristiques des maltraitants et sur les actions que les personnes âgées ont posées après avoir vécu de la maltraitance.

Collection Zoom santé

Deux bulletins de la collection *Zoom santé* ont été diffusés : *Survivre à un cancer une fois les traitements terminés : les facteurs associés à une expérience de soins positive chez les patients du Québec* en mai 2020 et *Dans quel environnement évoluent les enfants du Québec qui vivent plus d'un type de violence familiale ?* en décembre 2020.

SOCIÉTÉ ET CONDITIONS DE VIE

Enquête québécoise sur l'intimidation 2022

L'Institut a conclu une entente avec le ministère de la Famille pour la réalisation d'une enquête sur l'intimidation. Cette enquête vise à recueillir des renseignements fiables concernant divers aspects de l'intimidation chez les personnes de 12 ans et plus.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Programme de science, de technologie et d'innovation

Divers travaux sont en cours à propos de l'utilisation d'Internet dans les ménages et de l'intégration d'Internet aux processus d'affaires dans les entreprises du Québec. L'Institut a diffusé plusieurs bulletins sur l'activité scientifique des petites et moyennes entreprises québécoises, portant sur les marchés géographiques et le financement ainsi que deux fascicules des Indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation portant sur la mesure de l'innovation (Manuel d'Oslo 2018) et sur les ressources humaines en science et technologie.

SECTEURS ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE

Profil sectoriel de l'industrie horticole

Fruit d'une collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Institut a publié le *Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec, édition 2020*. Cette édition présente l'évolution de 2016 à 2018 des principaux indicateurs économiques de l'industrie horticole. Le *Profil* contient une foule de statistiques pertinentes sur le secteur horticole, comme le nombre d'exploitations, les superficies ensemencées et récoltées, les quantités produites et commercialisées, l'entreposage, la consommation et le commerce international. L'ensemble des productions horticoles y sont couvertes, et des comparaisons avec les autres provinces et le Canada y sont présentées.

MINES

Programme des statistiques minières du Québec

L'Institut gère, pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le Programme des statistiques minières du Québec (PSMQ). Ce programme statistique portant sur un domaine d'importance stratégique pour le Québec donne lieu à la publication régulière d'informations statistiques sur la production minérale (quantités, revenus, dépenses et emplois) et l'investissement minier (immobilisation et dépenses d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux) au Québec. En collaboration avec le MERN, l'Institut poursuit le plan d'action visant la modernisation du PSMQ et l'harmonisation des enquêtes minières du Québec avec celles de Statistique Canada.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs de développement durable

En tant que partenaire du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Institut recueille, produit et diffuse divers indicateurs pour le suivi de la démarche gouvernementale de développement durable. À ce titre, il a publié des mises à jour du *Recueil des indicateurs de développement durable*, qui présente une vingtaine d'indicateurs globaux selon cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. L'Institut a également poursuivi les travaux relatifs à la production, à la mise à jour et à la diffusion des 39 indicateurs présentés dans le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*.

Cadre conceptuel et indicateurs pour la mesure de l'économie verte

Ce document propose des bases conceptuelles rigoureuses et un cadre de mesure structurant et pérenne pour améliorer les connaissances relatives à l'économie verte. Il devrait servir de base à la production des statistiques officielles et propose une liste étendue d'indicateurs ainsi que leurs sources de données.

Diffusion du Tableau de bord de l'économie verte

Ce tableau de bord présente les 12 indicateurs retenus par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et l'Institut de la statistique du Québec afin de suivre les progrès vers une économie qui vise la préservation de l'environnement et la compétitivité des entreprises québécoises. Les indicateurs sont organisés selon quatre thèmes : les technologies propres, les pratiques d'affaires écoresponsables, les emplois verts et l'économie circulaire.

Étude de faisabilité sur la mesure de la productivité des matières au Québec

Cette étude a été réalisée pour le compte du ministère de l'Économie et de l'Innovation, qui a défini la productivité des matières comme un indicateur de suivi du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres. La productivité des matières quantifie la relation entre l'activité économique et la quantité de matières utilisée dans une économie. Elle est notamment intéressante pour apprécier le suivi de l'économie circulaire. Comme il n'existe pas de données pour le Québec, l'Institut devait évaluer les sources de données et les efforts nécessaires à leur compilation. L'étude conclut qu'il est possible de produire l'indicateur, mais relève une série de défis notamment en ce qui concerne les données du commerce international et interprovincial.

PORTRAITS TERRITORIAUX ET MULTITHÉMATIQUES

Panorama des régions du Québec

En novembre 2020, l'Institut de la statistique du Québec a publié la 12^e édition du *Panorama des régions du Québec*, un ouvrage de référence présentant, dans un format renouvelé, un ensemble de statistiques sur les régions administratives et les municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Produite à partir des sources de données les plus récentes, la publication couvre une variété de sujets, dont la démographie, le marché du travail, le tourisme, les dépenses en immobilisations des secteurs public et privé, la valeur foncière et le transport électrique. Pour certaines thématiques, des données se rapportant à l'année 2020 ont permis de jeter un premier regard sur les répercussions économiques de la crise sanitaire découlant de la pandémie de COVID-19 dans les régions du Québec.

CULTURE ET MÉDIAS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est la direction de l'Institut qui assure la production d'informations statistiques fiables et objectives sur le secteur culturel. Soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles, l'OCCQ réalise à la fois des enquêtes récurrentes et des mandats précis pour des études statistiques ponctuelles ou touchant un secteur culturel en particulier.

L'OCCQ a maintenu, en 2020-2021, la récurrence de ses enquêtes sur la fréquentation des institutions muséales, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène, la vente de livres neufs et de livres numériques, la vente d'enregistrements sonores (musique), les projections cinématographiques et les dépenses culturelles des administrations publiques provinciale et municipale.

Festivals et événements présentant des spectacles en arts de la scène

En complément de son enquête habituelle sur la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène, l'OCCQ a présenté les résultats d'une étude exploratoire visant à donner un aperçu de l'offre de spectacles dans le cadre d'événements ou de festivals au Québec. L'étude dénombre, pour 2019, quelque 400 événements présentant des spectacles en arts de la scène, dont près de la moitié offre une programmation de spectacles entièrement ou partiellement gratuite pour le public. Ces données, échappant à l'enquête initiale, viennent compléter le portrait, soulignant le grand intérêt de la population québécoise pour les spectacles en musique, en chanson, en théâtre et en danse et les spectacles littéraires et de variétés.

Études exploratoires en partenariat

L'OCCQ veille à répondre aux besoins et à l'évolution du secteur de la culture au Québec et a travaillé sur la production d'études exploratoires et de faisabilité, notamment sur la conception d'indicateurs de rayonnement de l'offre culturelle québécoise ainsi que sur les pratiques de découvertes des contenus culturels, à l'aide des réseaux numériques. Il a également suivi de près la situation du milieu culturel en temps de pandémie et a établi, avec ses partenaires, les bases d'un projet visant à étudier les effets de la pandémie de COVID-19 sur le milieu.

L'emploi dans le secteur culturel

L'OCCQ travaille à analyser les conditions socioéconomiques des artistes et des autres travailleurs des professions culturelles au Québec. Ses analyses s'appuient notamment sur les données des recensements et de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH) menée par Statistique Canada.

L'écoute de musique en continu

L'OCCQ a conclu son étude pilote, à partir des données de MRC Data, par la constitution d'un échantillon d'une semaine d'écoute en continu au Canada et poursuit le travail de développement pour une éventuelle méthode d'estimation du nombre d'écoutes pour le Québec.

EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise annuellement l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) en vertu d'un mandat qui lui est confié par sa loi constitutive. Cette enquête lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration publique québécoise et des autres salariés québécois. Diffusée en octobre 2020, la publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2019* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus. Dans le cadre du même mandat, le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2020* a été publié en novembre 2020.

Autres publications

L'*État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2020* a dressé un portrait complet des principaux indicateurs en cette année marquée par des mouvements importants liés à la pandémie de COVID-19. Deux analyses trimestrielles visant à suivre de plus près la reprise de l'emploi par rapport au dernier trimestre de 2019 ont aussi été diffusées en contexte de pandémie, tout comme un bulletin faisant état de la récupération de l'emploi salarié et de la masse salariale hebdomadaire totale dans les industries au Québec en août 2020 par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le bulletin *Marché du travail et rémunération* aborde des thématiques ciblées à l'aide de courtes analyses portant sur le Québec, parfois comparées avec la situation ailleurs au Canada. En 2020-2021, l'Institut a publié des analyses variées, telles que le coût des congés annuels, fériés et mobiles dans les entreprises de 200 employés et plus en 2018 ainsi que le portrait des écarts salariaux entre les femmes et les hommes de formation universitaire. Une analyse des régimes de rémunération variable à court terme a aussi été diffusée en mars 2021.

MODERNISATION DE LA DIFFUSION DES STATISTIQUES

Lancement du nouveau site Web

L'année 2020-2021 a été marquée par le lancement, le 2 décembre 2020, du nouveau site Web de l'Institut. Le premier objectif de cette refonte était d'améliorer l'expérience des utilisateurs. La conception du site s'est faite dans le respect des meilleures orientations des communications numériques gouvernementales.

Parmi les améliorations, le site offre la possibilité d'être informé de toutes les diffusions de l'Institut au moyen d'un abonnement courriel aux sujets statistiques et à sa salle de presse. Au 31 mars 2021, plus de 8 000 personnes étaient abonnées. Les premières analyses permettent de constater qu'il s'agit d'un moyen de communication efficace. La navigation par thèmes statistiques ainsi que l'accès aux statistiques selon différents critères, tels que l'analyse différenciée selon les sexes et les territoires (notamment les régions administratives et les municipalités régionales de comté), sont également offerts.

Le lancement du nouveau site Web vient compléter la stratégie de contenu déployée en 2019-2020. L'Institut est toujours en développement de nouveaux moyens pour joindre sa clientèle et pour faire rayonner ses contenus et son expertise.

Diversification des formats de diffusion dans le site Web

Afin d'améliorer l'accessibilité de certains de ses contenus auprès des utilisateurs, l'Institut diffuse désormais sous forme de page Web certaines de ses publications auparavant produites en format PDF. En plus de permettre une diffusion plus rapide, ce moyen de communication optimise le visionnement sur tous les types d'appareils électroniques (téléphone, ordinateur, tablette, etc.) et favorise un niveau d'interactivité plus élevé.

Nouveaux moyens de communication auprès des médias

Au cours de la dernière année, en plus des 63 communiqués de presse, l'Institut a émis 24 avis de diffusion. Ces avis, nouveau moyen de diffusion de l'Institut, visent à faire connaître une publication, sans pour autant être envoyés aux salles de presse. Comme pour les communiqués de presse, l'avis est envoyé le jour même, à tous les abonnés de la section « Communiqués » du site Web, qui comptent plusieurs centaines de journalistes.

COLLECTE DE DONNÉES ET AMÉLIORATION DES MÉTHODES ET DES PROCESSUS STATISTIQUES

Améliorer l'efficacité de la collecte de données

La collecte Web selon l'approche multimode est offerte aux citoyens et aux entreprises dans le cadre de la plupart des enquêtes récurrentes et ad hoc. Cette approche a pour but, notamment, de maintenir les taux de réponse, de minimiser le fardeau des répondants et de diminuer les coûts de collecte de données. Les processus de collecte mis en place à l'Institut permettent d'assurer une transition entre différents modes de collecte, et ce, dans le respect des principes méthodologiques.

Expérimenter de nouvelles approches : le panel probabiliste axé Web

À la suite d'un projet pilote concluant mené en 2019-2020, l'Institut a entrepris le recrutement d'un panel probabiliste axé Web à partir d'une enquête multimode. Ce recrutement permettra d'avoir un bassin important de panélistes disponibles pour de futures enquêtes, dont certaines sont déjà en préparation.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les études longitudinales menées à l'Institut rayonnent à l'international

Le 9 octobre 2020, Nancy Illick et Bertrand Perron de la Direction principale des statistiques sociales et de santé ont fait une présentation virtuelle intitulée *Two Birth Cohort Studies, 20 Years Apart: Growing up in Québec and Québec Longitudinal Study of Child Development* dans le cadre d'une conférence organisée pour les 10 ans de la Society for Longitudinal and Lifecourse Studies.

2

Les résultats





Les résultats

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

Composant la première des deux sections relatives au suivi du Plan stratégique 2018-2022 de l'Institut, les tableaux suivants résument l'atteinte des cibles selon les travaux réalisés en 2020-2021. Pour chacune des cibles, un renvoi aux pages de la seconde section guide le lecteur souhaitant en savoir davantage.

ENJEU 1

► L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées.	Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	Sept fichiers analysés.	35
	Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et 2021.	Guide en finalisation.	35
1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives.	Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	Un produit statistique réalisé.	36
1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées.	Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	Report de la création.	37
		1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	Un projet réalisé.	38

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires.	Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	Une nouvelle production statistique.	39
2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes.	Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	Une enquête.	40
2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes.	Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	47 %	41
	Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	50 %	41

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
3.1.1 Consolider les fonctions innovation et développement au sein de l'Institut.	Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	22 %	42
3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut.	Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	10 collaborations.	43
3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques.	Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	0,4 %	44
	Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	190 employés (65 %)	45

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs.	Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	Deux stratégies de communication mises en place.	46
	Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	77 %	47
	Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	- 24 %	47
	Nombre de visites du site Web.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	42 %	48
4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques.	Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	11 %	48
	Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	Une production.	49

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche.	Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée).	Lancement le 17 juin 2019.	50
	Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	61 jours.	51
	Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.	4.2.1.3 80 % en 2022.	Mesure reportée en 2021-2022.	51

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021		Résultats 2020-2021	Page
5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel.	Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.	5.1.1.1	80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	Report des travaux.	52
	Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.	5.1.1.2	90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	Élaboration du contenu de la formation.	53
	Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.	5.1.1.3	Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	79 %	53
5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations.	Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.	5.1.2.1	Minimum de cinq projets d'ici 2022.	Trois projets réalisés.	54

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes.	Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	Un domaine ajouté.	55
	Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	Dépôt du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec.	56

Résultats détaillés 2020-2021 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

La période couverte par le Plan stratégique de l'Institut s'étend de l'année financière 2018-2019 à l'année financière 2022-2023. Le dépôt officiel du Plan a eu lieu en juin 2018, de sorte que l'année 2018-2019 comportait 10 mois d'observation au lieu de 12. L'Institut avait néanmoins pu présenter un résultat pour la plupart des 28 cibles du plan stratégique.

L'année 2020-2021 a été marquée par la pandémie de COVID-19, qui a imposé l'adoption, puis la généralisation du télétravail. Grâce au maintien de ses activités avec ce nouveau mode de fonctionnement, l'Institut présente des résultats intéressants pour la plupart de ses cibles. L'incidence des conditions exceptionnelles s'est toutefois fait sentir sur certaines cibles. L'Institut doit mettre en place des solutions afin d'assurer la réussite de quelques cibles en voie de ne pas être atteintes à l'horizon 2022-2023. Par ailleurs, certaines cibles méritent d'être réévaluées à la lumière des évolutions les plus récentes.

ENJEU 1

- L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

- **Objectif 1.1.1** Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées

Contexte lié à l'objectif : Les compétences méthodologiques et opérationnelles et les pratiques en matière de confidentialité de l'Institut lui permettront d'être à l'avant-plan de la mise en œuvre du processus d'accès aux données administratives du gouvernement.

Indicateur : Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.

Mesure de départ : En 2018-2019, la progression des travaux annonce que la cible fixée pour 2022-2023 sera atteinte. Ont été réalisés dans le cadre de ces travaux un premier rapport présentant une cartographie interne des fichiers de données administratives obtenus et exploités par l'Institut entre 2012 et 2017 ainsi qu'un examen de 13 fichiers provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de Revenu Québec (RQ), lesquels ont été associés à diverses enquêtes.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Deux fichiers analysés – Cible atteinte	Sept fichiers analysés – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Sept fichiers de données administratives ont été analysés dans le cadre de l'accès aux données pour la recherche, offrant ainsi un potentiel d'exploitation et d'appariement pour de nouvelles productions statistiques de l'Institut. Quatre proviennent du MSSS (MED-ECHO, I-CLSC, SIRTQ, BDCU) et trois, de la RAMQ (FIPA, Services pharmaceutique, Services médicaux à l'acte). En complément, s'ajoutent des exercices d'appropriation du contenu des banques de données administratives rendues disponibles par les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (fichiers de l'Environnement informationnel et de l'Environnement opérationnel).

Indicateur : Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.

Mesure de départ : En 2018-2019, l'Institut a fait des premiers pas en vue de la production d'un guide décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées. Ainsi, une grille d'évaluation de la qualité d'indicateurs tirés de données administratives a été testée dans le cadre d'un mandat confié à l'Institut par le Secrétariat à la condition féminine. Des travaux ont également été entrepris concernant les règles de confidentialité qui doivent s'appliquer aux tableaux produits à partir des données administratives.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et 2021.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 ...
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Version préliminaire du guide – Cible non atteinte	Guide en finalisation – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Une version préliminaire de tous les chapitres du premier guide est déjà rédigée. Le processus de relecture se poursuit en 2021-2022, l'année prévue de diffusion. De plus, un gabarit pour le Registre des fichiers de données administratives disponibles à l'Institut a été construit ; il sera testé au cours de l'année 2021-2022. Des règles de confidentialité s'appliquant aux tableaux produits à partir des données administratives ont aussi été mises sur pied. Par ailleurs, l'adoption des modifications à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec en 2021-2022 fournira le cadre légal nécessaire aux recommandations de bonnes pratiques qui sont au cœur de la présente cible.

► Objectif 1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives

Contexte lié à l'objectif : L'utilisation des données administratives peut contribuer à l'évolution de la production statistique, car elle permet de répondre plus rapidement à des besoins additionnels d'information et ainsi d'enrichir le patrimoine statistique.

Indicateur : Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.

Mesure de départ : En 2018-2019, le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ a été utilisé pour enrichir plusieurs enquêtes du secteur de la santé, et diverses données administratives provenant du MEES consolident l'information véhiculée dans quelques enquêtes du secteur de l'éducation.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.
Résultats	Deux produits statistiques en cours d'élaboration – Cible atteinte	Un troisième produit statistique réalisé – Cible atteinte	Un produit statistique réalisé – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : L'article intitulé « Les festivals et événements présentant des spectacles en arts de la scène », paru dans le bulletin *Optique culture* d'octobre 2020, analyse des informations tirées de divers sites Web concernant 391 événements en arts de la scène au Québec. Grâce à l'exploitation de ces données administratives singulières, l'Institut cumule déjà quatre produits statistiques sur les huit visés par la cible au terme du Plan stratégique.

► Objectif 1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées

Contexte lié à l'objectif : Bien que recueillies à d'autres fins que statistiques, les mégadonnées offrent un grand potentiel. Leur utilisation comporte des défis et doit être accompagnée de développements méthodologiques permettant d'en saisir la portée et les limites pour constituer un intrant pertinent.

Indicateur : Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.

Mesure de départ : En 2018-2019, l'Institut inscrit au chapitre des projets d'expérimentation des mégadonnées une preuve de concept portant sur la mesure de l'écoute de musique en continu. Ce projet s'est fait en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Création au printemps 2020 – Cible atteinte	Report de la création – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : La création du groupe de travail prévue au printemps 2020 n'a pu être finalisée au cours de l'exercice 2020-2021 dans le contexte de la pandémie. Néanmoins, la mise en place de nouveaux CADRISQ en milieu utilisateur et l'éventualité d'une exploitation du logiciel SAS en intelligence artificielle ont enclenché le développement de connaissances utiles à l'exploitation des mégadonnées.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Poursuite des travaux – Cible atteinte	Un projet réalisé – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : L'article intitulé « Le marché québécois de la musique enregistrée en 2019 », paru dans le bulletin *Optique culture* de mai 2020, a complété l'étude pilote basée sur l'exploitation de données massives portant sur l'écoute de musique en continu (*streaming*) au Canada. Cette étude a permis à l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de répertorier les artistes québécois et francophones les plus écoutés. En outre, une étude de faisabilité sur la conception d'indicateurs de rayonnement de l'offre culturelle québécoise dans les réseaux numériques, menée en collaboration avec le MCC, a révélé des possibilités d'utilisation des mégadonnées. Il est possible que les recommandations conduisent à une réelle expérimentation à moyen ou long terme. Jusqu'à présent, l'OCCQ est maître d'œuvre de la réalisation des travaux requis par cette cible.

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

► Objectif 2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires

Contexte lié à l'objectif : Les objectifs poursuivis par les enquêtes évoluent et tendent à se complexifier, notamment pour éclairer des sujets qui ne peuvent être décrits que partiellement par d'autres sources. La spécialisation des enquêtes mène à améliorer les méthodologies et à adapter les outils de collecte.

Indicateur : Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.

Mesure de départ : Un premier recueil statistique portant sur les personnes en situation d'itinérance cachée, phénomène très difficile à mesurer, a été produit à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la Politique nationale de lutte à l'itinérance.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.
Résultats	Une première production – Cible atteinte	Quatre nouvelles productions statistiques réalisées – Cible atteinte	Une nouvelle production statistique réalisée – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : L'Institut ajoute une production réalisée à partir de données administratives (base de sondage) en vue de la réalisation d'une enquête sur un thème nouveau, ce qui porte à 6/10 le résultat cumulé de la cible. *L'Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal* a donné lieu à un rapport descriptif des résultats et à un rapport méthodologique. Tous deux ont fait l'objet d'une diffusion restreinte auprès du client.

► Objectif 2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes

Contexte lié à l'objectif : La réponse aux besoins en information passe non seulement par l'utilisation de données de diverses sources dans le cadre de travaux statistiques, laquelle est appelée à être plus fréquente, mais aussi par l'évolution des enquêtes. Les enquêtes demeurent un moyen éprouvé et difficilement remplaçable de disposer d'une information représentative d'une population.

Indicateur : Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).

Mesure de départ : En 2018-2019, trois enquêtes ayant permis de répondre aux besoins de plusieurs organisations étaient : 1) *l'Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet de 2018* (menée par Statistique Canada), dont l'exploitation par l'Institut a été rendue possible grâce à la collaboration de deux ministères québécois ; 2) *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)*, deuxième édition et 3) une enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants. Les deux dernières enquêtes sont toutes deux le fruit d'une collaboration entre une fondation privée et des organismes gouvernementaux et de recherche.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.
Résultats	Trois enquêtes – Cible atteinte	Une enquête – Cible atteinte	Une enquête – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : *L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – volet spécial COVID-19* a conduit à la diffusion de deux infographies au sujet de l'expérience de la COVID-19 chez les jeunes. Les partenaires externes sont trois ministères (Éducation, Enseignement supérieur et Famille) ainsi que l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail. Quatre autres enquêtes répondant aux besoins de divers ministères et organismes des domaines de la culture et de la santé ont aussi été amorcées en 2020-2021, signe de l'atteinte probable de la cible dans les prochaines années. L'Institut cumule cinq enquêtes liées à cet indicateur pour les trois premières années d'application de son Plan stratégique.

► Objectif 2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes

Contexte lié à l'objectif : Plusieurs avenues sont explorées pour faire évoluer les méthodologies d'enquête. De nouvelles approches sont nécessaires afin de joindre les répondants (individus, ménages, entreprises et organismes) dans leurs nouveaux modes de communication (appareils mobiles, Web ou autre).

Indicateur : Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.

Mesure de départ : En augmentant l'utilisation du mode Web pour la collecte des données, l'Institut améliore l'efficacité dans la réalisation de ses enquêtes. Ce mode facilite la participation des répondants et diminue les opérations de collecte. L'indicateur basé sur les enquêtes récurrentes pour permettre les comparaisons indique que 51 % des questionnaires de ces enquêtes ont été remplis en mode Web en 2018-2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.
Résultats	51 % – Cible atteinte	52 % – Cible atteinte	47 % – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Le report de certaines enquêtes ainsi que le report de migrations d'enquêtes vers le Web, comme celle sur la fréquentation des spectacles, a ralenti le rythme du passage à la collecte Web durant l'année. L'Institut progresse toutefois vers la cible de 75 % visée au terme du Plan stratégique.

Indicateur : Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.

Mesure de départ : La proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats ont été livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte a atteint 35 % en 2018-2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.
Résultats	35 % – Cible atteinte	86 % – Cible atteinte	50 % – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : L'Institut a mené quatre enquêtes auprès des individus et des ménages dont l'échéance de livraison pouvait être respectée. Ce fut le cas pour deux d'entre elles (50 %).

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

► Objectif 3.1.1 Consolider les fonctions *innovation* et *développement* au sein de l'Institut

Contexte lié à l'objectif : L'innovation dans une organisation tient notamment à ses capacités à décoder les nouveaux besoins, à faire évoluer ses expertises, à apporter de nouvelles réponses et ainsi à améliorer son offre de service.

Indicateur : Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.

Mesure de départ : Le système permettant la mesure de l'indicateur a été mis en place en 2018-2019 ; par conséquent, le premier résultat est prévu en 2019-2020. Trois projets d'innovation et de développement étaient en cours d'élaboration en 2018-2019 : l'utilisation d'un nouvel outil de collecte dans le cadre de la deuxième édition de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)* ; l'analyse de la pertinence d'utiliser un panel Web ; et la révision des processus du Registre des événements démographiques.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	26 % – Cible atteinte	22 % – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Le résultat de 22 % dépasse encore fortement la cible de 5 %. Le budget consacré à l'intégration de l'innovation et du développement se base sur la déclaration des heures travaillées dans le système de gestion de projet *Virtuo* qu'utilise l'Institut depuis plusieurs années. Le pourcentage du budget a été utilisé pour 24 nouveaux projets et 3 projets en révision, tous terminés au 31 mars 2021. Parmi ces 27 projets, 12 ont enregistré des activités au chapitre de l'innovation et du développement.

► Objectif 3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut

Contexte lié à l'objectif : Pour favoriser l'intégration de l'innovation à la production statistique, des moyens doivent soutenir le partage, l'échange de connaissances et la valorisation des expertises de pointe. C'est une méthode reconnue pour cerner les nouveaux enjeux et réagir adéquatement à l'évolution constante des besoins.

Indicateur : Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.

Mesure de départ : En 2018-2019, plusieurs collaborations ont donné lieu à des échanges d'expertise et au développement de nouveaux outils de mesure, notamment dans le cadre de nombreux travaux menés sur une base régulière avec Statistique Canada. Dans le domaine des statistiques relatives à l'enfance, des collaborations externes ont permis la tenue d'événements et l'élaboration de nouveaux outils.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.
Résultats	Cinq collaborations – Cible atteinte	Sept collaborations – Cible atteinte	10 collaborations – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Pour enrichir son expertise en conception et en mesure statistique, l'Institut collabore avec : 1) Statistique Canada (méthodologie) ; 2) Revenu Québec et Hydro-Québec (mesure du PIB) ; 3) le ministère de la Culture et des Communications et divers intervenants du milieu privé et associatif (offre culturelle québécoise) ; et 4) l'Institut national de santé publique du Québec (mortalité hebdomadaire et COVID-19). Pour élargir l'accès aux données administratives aux chercheurs en ouvrant deux nouveaux CADRISQ et s'outiller pour l'exploitation des données d'un nouveau domaine, l'Institut collabore avec : 5) les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ; 6) l'Université de Sherbrooke ; et 7) GDG Informatique & Gestion inc. En matière de technologies de l'information, l'Institut collabore avec : 8) le Secrétariat à la communication gouvernementale (expertise Web) ; 9) ESI Technologies Inc. (orientations gouvernementales vers l'infonuagique) ; et 10) Revenu Québec et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (partage de vision et solution télétravail).

► Objectif 3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques

Contexte lié à l'objectif : L'Institut, à titre d'agence statistique, doit compter sur l'acquisition de connaissances et renforcer la dynamique interne de son organisation pour que son personnel se maintienne à la fine pointe de l'évolution des pratiques.

Indicateur : Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.

Mesure de départ : Les activités dans ce domaine en sont à leur début et ont permis l'implantation du réseau de veille et de transfert ainsi que l'amorce d'une collecte et la production d'information sur l'identité de genre.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	0,4 % – Cible atteinte	0,4 % – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Le maintien du pourcentage de 0,4 % de la masse salariale utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert des connaissances (VTC) témoigne d'une continuité des activités, malgré le contexte exceptionnel de l'année.

Solution proposée pour l'atteinte de la cible : Pour progresser vers la cible de 1,5 % en 2022-2023, l'Institut envisage l'élargissement du mandat du comité interne de veille et de transfert de connaissances, notamment l'ajout de thèmes précis et l'élaboration d'un bulletin officiel permanent, le tout axé sur les pratiques statistiques innovantes.

Indicateur : Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.

Mesure de départ : Le système mis en place en 2018-2019 permet la mesure annuelle de la participation aux activités de transfert de connaissances, de 2019-2020 jusqu'au terme du Plan stratégique. Dans l'intervalle, le suivi s'effectue par le nombre d'employés qui participent à au moins un séminaire. Seuls les employés dont le contrat de travail est d'un an et plus sont dénombrés.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	158 employés (56 %) – Cible atteinte	190 employés (65 %) – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Les activités de transfert des connaissances ont été adaptées au télétravail : six séminaires virtuels ont été tenus avec l'application Zoom. Les présentateurs étaient tous des employés de l'Institut, à l'exception d'une présentatrice de Statistique Canada. La participation a atteint 65 %, si le personnel intervieweur est exclu, soit davantage qu'en 2019-2020 (56 %).

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

► Objectif 4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs

Contexte lié à l'objectif : L'un des défis de l'Institut est d'optimiser la diffusion de ses statistiques et d'en faciliter l'utilisation par différents intervenants, qu'il s'agisse d'acteurs gouvernementaux, de membres de la communauté scientifique, des médias ou encore du public en général.

Indicateur : Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.

Mesure de départ : L'embauche d'une expertise externe et la consultation de l'ensemble du personnel en vue d'implanter une stratégie de contenu et de communication ont été effectuées en 2018-2019. Cette première stratégie est finalisée en 2020-2021. Une deuxième stratégie est conçue la même année afin de promouvoir et lancer l'étude *Grandir au Québec*.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.
Résultats	Une stratégie de contenu en cours d'élaboration – Cible atteinte	Stratégie de contenu en cours d'implantation – Cible atteinte	Deux stratégies de communication mises en place – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Amorcée en 2019-2020 et finalisée en novembre 2020 par le déploiement du nouveau site Web, la stratégie de contenu a revu et amélioré l'ensemble des communications de l'Institut. La deuxième stratégie, celle pour *Grandir au Québec*, a combiné des outils grand public (une infographie, une vidéo d'animation) et une diffusion dans les médias sociaux. Son but : susciter et obtenir l'engagement des familles visées par ce projet qui s'échelonnera sur plusieurs années.

Indicateur : Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.

Mesure de départ : Une augmentation de 13 % du nombre de citations (728) des produits de l'Institut dans les médias a été observée en 2018-2019 par rapport à l'année précédente, un résultat bien au-delà de la cible visée annuellement.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.
Résultats	Progression de 13 % – Cible atteinte	Progression de 14,4 % – Cible atteinte	Progression de 77 % – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : La progression de 77 % est surestimée en raison d'un changement méthodologique. On rapporte, en 2020-2021, 1 478 citations dans les médias traditionnels (écrits, télé, radio), alors que les 833 citations de 2019-2020 comprenaient uniquement les citations dans les médias écrits. La cible redeviendra juste et objective à partir de l'année 2021-2022 alors que seront comptabilisées, pour une deuxième année consécutive, les citations de tous types de médias.

Indicateur : Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.

Mesure de départ : Une augmentation de 4 % du nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias (123) réalisées par l'Institut a été notée en 2018-2019 par rapport à l'année précédente. La progression laisse donc supposer que la cible pourrait être atteinte d'ici 2022-2023.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.
Résultats	4 % – Cible atteinte	– 7,9 % – Cible non atteinte	– 24 % – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Depuis 2019-2020, le recul par rapport à la cible s'accroît. La variation de – 24 % reflète une chute des présentations d'experts à un auditoire externe, qui sont passées de 34 à 10, et un recul des entrevues dans les médias, qui sont passées de 106 à 96. Les mesures sanitaires dues à la COVID-19 ont contribué à ces baisses, notamment l'interdiction des rassemblements lors de colloques, séminaires, congrès, symposium, etc., qui créent des occasions où les experts peuvent faire des présentations. Le recul du nombre d'entrevues dans les médias semble être compensé par une hausse de celui des citations (voir cible 4.1.1.2) et par l'effort accru de vulgarisation des communiqués de presse et des faits saillants accompagnant les diffusions.

Indicateur : Nombre de visites du site Web.

Mesure de départ : La progression sera calculée annuellement à partir de 2019-2020 et à terme, en 2022-2023. En 2019-2020, le nombre de visites sur le site Web de l'Institut s'établissait à plus de 1 million.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	1 007 400 visites – Cible atteinte	42 % – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Le nombre de 1 425 952 visites est supérieur à celui de 1 007 400 de l'année précédente, soit une hausse de 42 %. Deux phénomènes y ont contribué : 1) au printemps 2020, un fort achalandage, principalement dirigé vers les contenus en lien avec la pandémie de COVID-19 ; 2) quelques mois plus tard, le lancement du nouveau site Web de l'Institut. La cible de 12 % au terme du Plan stratégique demeure pertinente, advenant un recul du nombre de visites dès l'an prochain.

► Objectif 4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques

Contexte lié à l'objectif : Les nouveaux outils de communication modifient la relation entre les producteurs de données et les utilisateurs de statistiques. Pour assurer une utilisation optimale de ses productions, l'Institut doit adapter ses modes de diffusion.

Indicateur : Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.

Mesure de départ : La progression annuelle, qui sera calculée comme prévu en 2019-2020, sera établie à partir du nombre observé en 2018-2019 (790 tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles).

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	10 % – Cible atteinte	11 % – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : En tout, 109 nouveaux tableaux dynamiques ont été ajoutés aux 1 004 diffusés en 2019-2020, ce qui représente une progression de 11 %. Les tableaux dynamiques sont maintenant supportés par une seule technologie, de sorte que les résultats de la cible deviendront entièrement comparables à partir de 2021-2022.

Indicateur : Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.

Mesure de départ : La progression annuelle, qui sera calculée comme prévu en 2019-2020, sera établie à partir du nombre observé en 2018-2019, soit 121 tableaux intégrant la visualisation dynamique des données.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : L'Institut a introduit la cartographie interactive des divisions territoriales à ses productions statistiques en 2020-2021. En plus de sa mise à jour mensuelle, la cartographie interactive du Répertoire des divisions territoriales a connu une croissance de son contenu : deux nouveaux découpages y ont été ajoutés, soit les zones d'influences métropolitaines et les réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS).

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

► Objectif 4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche

Contexte lié à l'objectif : Parmi les problèmes les plus souvent mentionnés par les chercheurs qui doivent obtenir des données administratives aux fins de recherche, on note les longs délais et la complexité des démarches devant être effectuées.

Indicateur : Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Mesure de départ : Des travaux, entamés en 2018-2019, se sont poursuivis en 2019-2020 afin de concrétiser les mécanismes permettant de faciliter l'accès à certaines données de santé à des fins de recherche. Le nouveau guichet de services destiné aux chercheurs est opérationnel depuis juin 2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.1 Automne 2018.	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée).	4.2.1.1 Juin 2019.	4.2.1.1 Juin 2019.	4.2.1.1 Juin 2019.
Résultats	Lancement prévu en juin 2019 – Cible non atteinte	Lancement le 17 juin 2019 – Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte

Indicateur : Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.

Mesure de départ : L'implantation d'un guichet, véritable porte d'entrée pour les chercheurs, devrait permettre de réduire la complexité des démarches et les délais de traitement pour l'obtention de l'accès aux données. La diminution des délais pourra être mesurée à partir de 2019-2020, à la suite de l'ouverture du guichet qui s'est faite en juin 2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Délais de traitement de 40 jours – Cible atteinte	61 jours – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Avant l'implantation des services d'accès aux données, les délais de traitement pour les demandes d'accès aux données administratives étaient d'au moins un an. La hausse des délais par rapport à l'an passé découle 1) de la suspension du traitement des demandes durant la période de télétravail sans accès à distance ; 2) du temps requis pour la formation de nouveaux employés ; et 3) des délais externes.

Actuellement, les résultats comprennent les délais de traitement des demandes de données d'enquêtes et de données administratives. L'Institut développe des solutions technologiques qui permettront d'optimiser le suivi des délais de traitement pour les différents types de demandes d'accès aux données. À compter de 2021-2022, il sera possible d'obtenir les délais de traitement pour les demandes d'accès aux données d'enquêtes et pour les demandes d'accès aux données administratives.

Indicateur : Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.

Mesure de départ : Le taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental de même que plusieurs indicateurs qui permettront de faire évoluer la réponse aux besoins en matière d'accès aux données seront mesurés.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.
Résultats	Sondage amorcé ; finalisation prévue en 2019-2020 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2021-2022 – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Les travaux ont progressé et le choix d'un outil de sondage adapté au site Web de l'Institut permettra, au cours de l'année 2021-2022, la mise en place d'un questionnaire destiné aux chercheurs qui utilisent les services d'accès aux données de recherche.

ENJEU 5

- Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

► Objectif 5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel

Contexte lié à l'objectif : La mission de l'Institut exige des ressources spécialisées détenant des compétences de pointe dans une grande variété de domaines.

Indicateur : Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.

Mesure de départ : En vue d'atteindre la cible de 80 % d'ici 2022 quant à la réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre, l'Institut a posé des gestes qui lui permettront de mettre en œuvre, dès 2019-2020, les actions essentielles au renforcement de ses zones de vulnérabilité et à l'atteinte de ses objectifs organisationnels.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte	Report des travaux – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : La démarche devait être entreprise au printemps 2020, mais le contexte de pandémie a entraîné son report. Il est prévu que les travaux portant sur la planification de la main-d'œuvre s'amorcent au printemps 2021.

Indicateur : Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.

Mesure de départ : Pour calculer le ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à sa mission, l'Institut a déjà mis en place des outils de mesure et se concentre actuellement sur l'opérationnalisation.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte	Élaboration du contenu de la formation – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : La formation est en cours d'élaboration. La liste des compétences et des connaissances propres à la mission de l'Institut doit être intégrée au processus d'accueil, lors de sa refonte prochaine. La cible étant une mesure rétroactive, son calcul pourra être fait d'ici 2022-2023, quand tous les nouveaux employés auront reçu la formation.

Indicateur : Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.

Mesure de départ : Pour calculer le taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail, l'Institut a déjà mis en place des outils de mesure et se concentre actuellement sur l'opérationnalisation.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible non atteinte	79 % – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Un diagnostic du climat organisationnel a été effectué en 2019. Les constats et les recommandations formulées ont guidé plusieurs actions visant l'amélioration du climat de travail et de la collaboration entre les directions. De plus, dans un objectif de prévention et afin d'assurer la mise en place d'actions orientées vers les besoins des employés, un sondage a été effectué à l'été 2020 auprès de ces derniers. Ce sondage visait à repérer les préoccupations associées à l'expérience du télétravail. Malgré les défis et le stress générés par la pandémie, 79 % des répondants ont déclaré avoir un niveau de mobilisation élevé ou très élevé. Seulement 2 % des répondants ont indiqué avoir un niveau de mobilisation faible.

► **Objectif 5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations**

Contexte lié à l'objectif : L'Institut doit appliquer une approche de gestion flexible et matricielle pour remplir ses mandats. Des personnes ayant différentes compétences sont appelées à travailler en synergie afin d'assurer la réalisation d'un produit statistique, de sa conception à sa diffusion.

Indicateur : Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.

Mesure de départ : À l'interne, plusieurs projets ont été l'occasion d'une collaboration soutenue entre directions, notamment : l'élaboration d'indicateurs tirés de données administratives (mandat confié par le Secrétariat à la condition féminine) ; la création de la base de données sur le revenu des familles ; et l'amélioration de la couverture régionale de l'*Enquête sur la population active* (EPA).

La participation à la consultation de Statistique Canada sur les études de couverture visant à mesurer le sous-dénombrement net a mis à contribution plusieurs directions de l'Institut et a donné lieu à une collaboration fructueuse avec l'agence statistique fédérale.

Deux enquêtes reposent sur des collaborations externes qui ont permis l'adaptation d'outils de mesure : l'*Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées du Québec* et l'*Enquête sur la participation sociale de la clientèle ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme*.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.
Résultats	Six projets en cours de réalisation – Cible atteinte	Sept projets réalisés – Cible atteinte	Trois projets réalisés – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Les trois projets structurants sont centrés sur la collaboration de la Direction des technologies de l'information avec d'autres directions. 1) La refonte du site Web, élément clé de la stratégie de contenu amorcée en 2018-2019 et achevée en 2020-2021, a sollicité toutes les branches de l'Institut. 2) La *Zone chercheur* des services d'accès aux données de recherche, pilotée par le Secteur de la méthodologie et de l'accès aux données, a été mise à jour afin d'optimiser l'expérience client et de diminuer les délais d'analyse des demandes déposées. 3) En collaboration avec la Direction de la gestion de la collecte, la réalisation des enquêtes à distance, c'est-à-dire à partir du domicile des intervieweurs, a été rendue possible.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

► Objectif 5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes

Contexte lié à l'objectif : Au niveau de la gouvernance, certaines modifications permettront d'accroître davantage l'efficacité de l'Institut en lui facilitant un accès plus rapide aux données externes.

Indicateur : Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.

Mesure de départ : Le ministre des Finances a officialisé l'ajout des domaines de l'éducation et du revenu dans le cadre du Discours sur le budget 2019-2020. Des travaux se poursuivent dans ce but avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Une version modifiée de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec a fait l'objet de discussions avec le ministère des Finances du Québec.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte	Un domaine ajouté – Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : Les données du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur sont maintenant accessibles via les services d'accès aux données de recherche de l'Institut. La progression des travaux pour l'ajout des données fiscales est intimement liée à l'adoption des modifications à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et à la Loi sur l'administration fiscale. Les travaux dans ce sens avec le ministère des Finances et Revenu Québec se poursuivent.

Indicateur : Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.

Mesure de départ : Voir l'indicateur précédent.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Travaux qui se poursuivront en 2020-2021 – Cible non atteinte	Dépôt du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec – Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2020-2021 : L'Institut a continué de participer activement à l'ensemble des rencontres de travail avec les organismes concernés. Les modifications législatives nécessaires à la mise en place du nouveau processus d'accès aux données se sont concrétisées par le dépôt du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec à l'Assemblée nationale, à l'automne 2020. En mai, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi n° 82, qui prévoyait différents changements s'appliquant à l'Institut annoncés lors des trois derniers budgets. Ces modifications sont entrées en vigueur le 2 juin 2021.

2.2 Déclaration de services aux citoyens

Sommaire des résultats relatifs aux engagements de la déclaration de services aux citoyens

Indicateur	Cible prévue	Résultats		
		2020-2021	2019-2020	2018-2019
Taux de conformité aux dates de publication prévues au calendrier de diffusion	85 % et plus	74 %	84 %	81 %
Délai de traitement des plaintes	Cinq jours suivant leur réception	60 % des plaintes	100 % des plaintes	100 % des plaintes
Délai de traitement des demandes reçues au Centre d'information et de documentation (CID)	Trois jours ouvrables ou moins	98 % des demandes	100 % des demandes	100 % des demandes
Délai de recevabilité des demandes reçues au Service d'accès aux données ¹ (accès à distance et CADRISQ)	Au maximum un mois	73 %	100 % des demandes	100 % des demandes

1. Concerne les demandes reçues pour des données d'enquêtes seulement, aucune cible propre aux demandes de données administratives n'ayant été fixée à ce jour.

La Déclaration de services aux citoyens témoigne de l'importance qu'accorde l'Institut aux citoyens. Elle s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'organisme quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts par l'Institut s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des répondants en évitant le dédoublement des enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés, par exemple, en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information en consultant la section « Information aux participants » à l'adresse suivante :

statistique.quebec.ca/fr/enquetes/information-pour-les-participants.

En 2020-2021, 98 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit trois jours ouvrables.

Au cours du même exercice, 73 % des demandes reçues au Service d'accès aux données pour l'obtention de données d'enquêtes aux fins de recherche ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit un délai de recevabilité maximal d'un mois. Il s'agit d'un recul par rapport à l'année passée, qui s'explique par le contexte lié à la pandémie de COVID-19 et la formation de nouvelles ressources.

Par ailleurs, 74 % des dates de publication prévues au calendrier de diffusion de l'information statistique ont été respectées. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à l'année passée. Mentionnons que les délais par rapport au calendrier de diffusion ne concernent pas les statistiques publiées « à date fixe » (ex. : statistiques économiques), dont la date de diffusion a été strictement respectée.

La responsabilité de l'Institut à l'égard des plaintes

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et à tous les commentaires reçus dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception ou à informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2020-2021, l'Institut a reçu cinq plaintes et trois d'entre elles ont été prises en charge dans le délai prévu. Lors du prochain exercice financier, il est prévu de mettre à jour la Déclaration de services aux citoyens et le processus de gestion des plaintes. Ces travaux permettront entre autres d'assurer que le processus à l'égard des plaintes est adapté à la réalité du télétravail.

3

Les ressources utilisées



Les ressources utilisées

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteurs d'activité

Au 31 mars 2021, l'Institut employait 362 personnes ayant un statut régulier ou occasionnel. L'augmentation de 11 % de l'effectif en poste par rapport à l'année financière précédente s'explique par la mise en œuvre du mandat confié par le gouvernement visant l'implantation du nouveau processus d'accès aux données aux fins de recherche. De plus, l'embauche d'intervieweurs en réponse aux besoins des opérations de collecte est à la hausse. Les emplois des intervieweurs sont occasionnels et leur horaire varie selon les besoins, soit de 0 à 35 heures par semaine.

Effectif au 31 mars (personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires)

Secteur d'activité ¹	2020-2021	2019-2020	Écart
	n		%
Production et analyse statistiques	120	120	0,0
Service à la production statistique (Intervieweurs)	78	81	-3,7
Diffusion et accès aux données	69	42	64,3
Gouvernance et gestion	47	35	34,3
	48	48	0,0
Total sans les intervieweurs	293	284	3,2
Total¹	362	326	11,0

1. Directeur général inclus. Au 31 mars 2021, le statisticien en chef était désigné comme directeur général.

La formation et le perfectionnement du personnel

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe détenue par son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés dans le développement de leurs compétences afin qu'ils puissent évoluer en fonction des besoins de l'organisation, tout en tenant compte de leurs profils et de leurs aspirations professionnelles.

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'Institut diffuse sur son site Web les renseignements relatifs aux activités de formation et à la participation de son personnel à des congrès, des colloques ou des conférences, comme exigé par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2).

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champs d'activité

Champ d'activité	2020	2019
	\$	
Favoriser le perfectionnement des compétences	28 129,11	64 139,90
Soutenir l'acquisition d'habiletés de gestion	6 310,04	4 248,09
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	16 193,09	22 136,04
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	9 769,94	3 313,31
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	2 774,00	5 585,05
Total	63 176,18	99 422,39

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	Unité	2020	2019
Proportion de la masse salariale	%	1,03	1,24
Nombre moyen de jours de formation par personne	n	1,72	1,61
Cadre	n	40,00	24,00
Professionnel	n	350,00	360,00
Fonctionnaire	n	116,00	72,00
Total	n	506,00	456,00
Somme allouée par personne	\$	232,55	394,70

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
	%		
Taux de départ volontaire	8,60	10,40	12,55

Planification de la main-d'œuvre

L'Institut constate une certaine stabilité dans le nombre observé de départs à la retraite depuis l'année financière 2012-2013, qui se maintient entre sept et neuf annuellement. Dans ce contexte, et compte tenu du fait que le marché du travail est de plus en plus compétitif, l'Institut devra faire face au cours des prochaines années à des défis importants quant à la gestion de la main-d'œuvre et au maintien de son expertise.

Prévision des départs à la retraite au 31 mars 2021¹

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés
	n	%
2021-2022	5	1,38
2022-2023	0	0,00
Total	5	1,38

1. Retraites signées uniquement.

Taux d'absentéisme

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut vise néanmoins à intégrer une approche préventive à ses pratiques de gestion. Ainsi, en vue d'assurer une gestion proactive des risques de nature physique et psychologique pouvant être liés aux causes d'absentéisme, une refonte de la politique en matière de santé des personnes au travail de l'Institut a été réalisée et adoptée dans l'organisation. Un plan d'action découlant de la politique a été mis en œuvre.

Taux d'absentéisme¹

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
	%		
Institut de la statistique du Québec	2,85	3,60	3,50
Fonction publique	4,62	5,78	5,98

1. Données tirées du *Portrait statistique de la santé des personnes au travail* produit par le Secrétariat du Conseil du trésor. Les données finales pour 2020-2021 ne sont pas encore publiées.

3.2 Utilisation des ressources financières

Ressources budgétaires et financières

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'Institut, passant de 30,6 % en 1999-2000 à 38,8 % en 2020-2021. La baisse des revenus autonomes observée en 2020-2021 s'explique par le report d'enquêtes planifiées au premier trimestre de l'exercice dû à la pandémie de la COVID-19.

Évolution des revenus				
	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
	k\$			%
2020-2021	20 637,2	13 083,4	33 720,6	38,8
2019-2020	17 824,0	14 776,0	32 600,0	45,3

L'utilisation des ressources budgétaires et financières par secteur d'activité

Les ressources financières disponibles en 2020-2021 ont été prioritairement consacrées à la production et l'analyse statistiques ainsi qu'au service à la production statistique. Les dépenses liées à la production et l'analyse statistiques, au service à la production statistique ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données représentent 85,0 % de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 85,3 % en 2019-2020. La hausse de 1 474,4 k\$ des dépenses liées au service à la production statistique s'explique principalement par l'augmentation des coûts liés à la gestion de la collecte de données pour les enquêtes réalisées. La hausse de 1 491,8 k\$ des dépenses liées à la diffusion et à l'accès aux données s'explique principalement par la bonification du processus d'accès aux données pour la recherche.

Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 15,0 % des dépenses totales en 2020-2021, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, où elles représentaient 14,7 % des dépenses totales.

Compte tenu du contexte exceptionnel engendré par la pandémie de la COVID-19, l'Institut a dû faire des achats en services et fournitures informatiques afin d'installer les employés en télétravail. Des achats ont également été faits en matériels désinfectants et de protection pour sécuriser ses locaux. De plus, un programme de compensation financière a été mis en place. Chaque employé a pu réclamer jusqu'à 400 \$ pour l'acquisition de matériel ou d'équipement servant à aménager son poste de travail à domicile de manière à favoriser sa santé, sa sécurité et son efficacité.

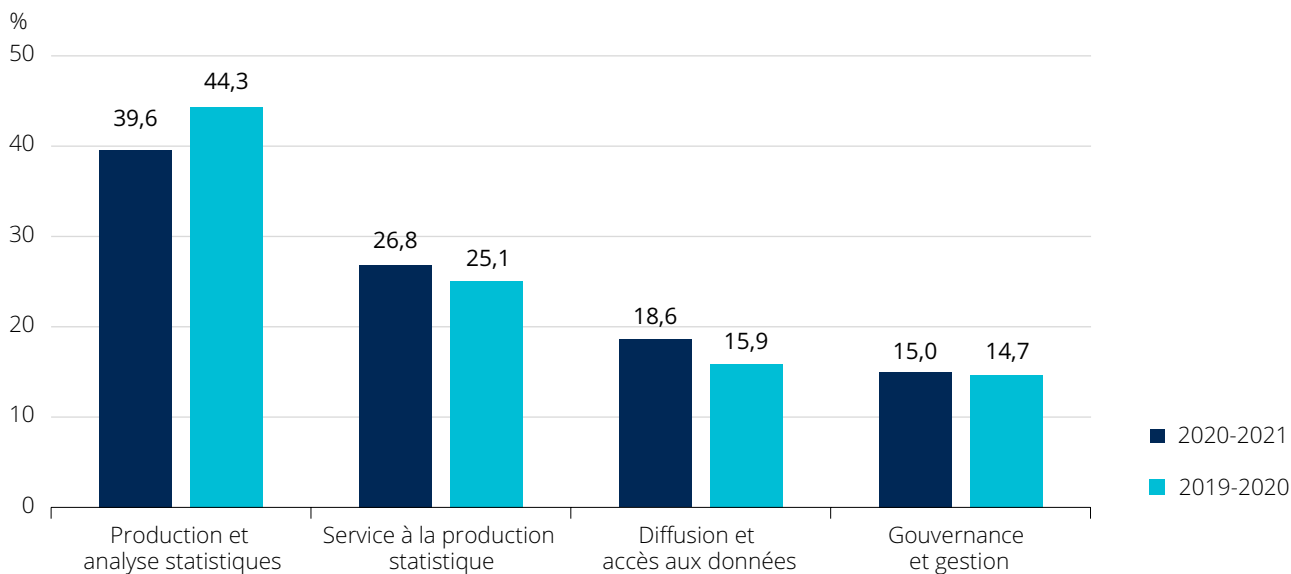
Dépenses et évolution par secteurs d'activité

Secteur d'activité	Budget des dépenses 2020-2021	Dépenses réelles 2020-2021 ¹	Dépenses réelles 2019-2020 ²	Écart	Variation
	k\$				%
Production et analyse statistiques	14 338,2	13 033,1	12 950,7	82,4	0,6
Service à la production statistique	9 700,3	8 817,3	7 342,6	1 474,7	20,1
Diffusion et accès aux données	6 742,5	6 128,8	4 637,0	1 491,8	32,2
Gouvernance et gestion	5 417,3	4 924,2	4 295,0	629,2	14,6
Total	36 198,3	32 903,4	29 225,3	3 678,1	12,6

1. Dont 488,7 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie de même que les mesures de relance de l'économie.

2. Dont 146,7 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie de même que les mesures de relance de l'économie. Source : Comptes publics 2019-2020.

Dépenses et évolution par secteur d'activité



3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte des projets de développement réalisés et des sommes consacrées pour la gestion et le maintien de ses actifs en ressources informationnelles (RI).

Une RI est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information ainsi qu'à l'accès à ceux-ci.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2020-2021

Type d'intervention	Investissements	Dépenses
	k\$	
Projets ¹	701,8	403,7
Activités ²	504,9	3 988,7
Total	1 206,7	4 392,4

1. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.
2. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

En 2020-2021, l'Institut a poursuivi la mise en place d'outils en RI facilitant le télétravail et a consolidé ses infrastructures d'accès à distance afin de soutenir son personnel, et ce, tout en assurant un accès sécuritaire. Entre autres, afin de permettre une meilleure agilité dans la réalisation des enquêtes, l'Institut a mis en œuvre un projet pilote de collecte à distance pour ses intervieweurs. Diverses technologies ont été expérimentées afin de rendre possible, efficace et sécuritaire la collecte de données à partir du domicile des employés. La solution éprouvée a été implantée rendant la collecte de données plus simple et tout aussi efficace malgré le contexte de la pandémie.

De plus, sur le plan des infrastructures, l'Institut a procédé au déploiement d'une nouvelle plateforme qui simplifie les processus de migration pour les équipes de développement en donnant une meilleure flexibilité et portabilité aux applications développées. Les équipes ont aussi modifié leurs façons de faire en intégrant les méthodes agiles et en faisant le suivi des activités à l'aide du logiciel de gestion de projet Jira.

Les appareils multifonctions pour l'impression et la numérisation ont été actualisés et rationalisés, ce qui a permis à l'Institut de rehausser le niveau de sécurité des documents imprimés du même coup. Les travaux de migration de la plateforme SAS 9.3 vers la version 9.4 se sont terminés par la migration des données de l'environnement de production.

Les projets de développement informatique se sont poursuivis : la livraison en décembre 2020 du nouveau site Web institutionnel (refonte) auquel se greffe un gestionnaire de contenu, le projet des services d'accès aux données de recherche avec le développement de nouvelles fonctionnalités pour le

portail Web, tant pour les chercheurs (simulateur de coûts) que pour les pilotes (indicateurs), ainsi que l'implantation de deux nouveaux CADRISQ à Sherbrooke et à Montréal. Les discussions se poursuivent pour la mise en place de CADRISQ en milieu utilisateur dans les centres hospitaliers universitaires. Deux enquêtes récurrentes, *l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* et *l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle*, ont nécessité que des modifications soient apportées aux applications et aux outils de collecte pour permettre le démarrage de prétests et d'enquêtes dans la prochaine année.

Un nouveau projet de développement a vu le jour, soit la refonte du Registre des événements démographiques, pour lesquels les travaux préparatoires ont été réalisés dans le but d'analyser les besoins d'affaires de l'Institut et du ministère de la Santé et des Services sociaux, car cette initiative s'arrime avec le projet d'informatisation des bulletins de décès de ce ministère.

Le Plan directeur en ressources informationnelles – vision 2022 a été mis à jour à la lumière de l'évolution des projets et des enjeux et risques anticipés.

En lien avec la stratégie de transformation numérique gouvernementale, le nouveau Plan de transformation numérique de l'Institut a été déposé. Celui-ci contient quatre actions. Trois sont terminées. Elles touchent le rehaussement des services offerts aux citoyens et aux employés.

Finalement, un plan d'action visant le rehaussement de la sécurité de l'information des actifs informationnels de l'Institut a aussi été produit et sa réalisation est en cours.

La sécurité de l'information

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, l'Institut collecte des données auprès des citoyens, des ménages et des entreprises, puis les traite pour en produire des analyses. Certaines données ont un caractère public, mais la plupart sont du domaine privé et confidentiel. Dans ce contexte, l'Institut doit maintenir un environnement sécuritaire en mettant en place un ensemble de mesures de nature technologique, administrative et contractuelle. Ces aspects sont d'autant plus importants qu'ils sont à la base du respect de la protection des renseignements confidentiels fournis par les répondants aux enquêtes, les partenaires et autres organisations. L'Institut veille, dans le respect de sa mission, à ce que l'information qu'il détient bénéficie d'une sécurité optimale, peu importe l'endroit où elle est conservée ou manipulée. Pour la prise en charge des exigences de sécurité de l'information, l'Institut prend appui sur les orientations gouvernementales et les meilleures pratiques en la matière.

Les principales actions menées au cours de la dernière année visent le renforcement de la gouvernance, de l'encadrement et des pratiques dans les champs d'application suivants :

- Gestion des incidents et cybersécurité – L'Institut a embauché une ressource affectée à la sécurité opérationnelle. Son rôle est d'analyser systématiquement les rapports et les journaux produits par les équipements de surveillance du trafic entrant et sortant dans le but de détecter des alertes potentielles concernant des comportements non attendus, des intrusions, des accès inappropriés, des erreurs humaines, etc. De plus, l'Institut a déposé à l'automne 2020 un plan visant la mise en place d'un ensemble d'actions concrètes qui permettront de rehausser le niveau de sécurité de ses infrastructures technologiques et d'ainsi contribuer à cet objectif gouvernemental. Des mesures en lien avec le Plan d'action de l'Institut sont en cours d'implantation.
- Sensibilisation et formation en sécurité de l'information – L'Institut a poursuivi la diffusion dans son intranet des capsules d'information planifiées au calendrier de sensibilisation, qui est découpé en thèmes et sujets mensuels. Lors de réception d'avis du réseau d'alerte gouvernemental faisant mention d'incidents dont ont été victimes des ministères et organismes, comme ce fut le cas avec un avis portant sur l'hameçonnage à l'hiver dernier, l'Institut a envoyé des courriels de sensibilisation à ses utilisateurs. Aussi, par le biais de son abonnement à une plateforme de service offrant de la formation et de la sensibilisation en ligne, une première formation en ligne portant sur la protection de l'ordinateur à la maison a été donnée à l'été 2020. L'Institut a aussi réalisé un test d'hameçonnage auprès de l'ensemble des employés via cette même plateforme. Par ailleurs, une entente a été prise avec la Direction des ressources humaines pour la prise en charge d'une campagne de sensibilisation portant sur les quatre capsules de sécurité gouvernementales. L'objectif était que tous les employés suivent la formation en ligne pendant la période du mois de la sécurité.
- Évaluation des moyens de protection – L'Institut a eu recours à des spécialistes externes pour la réalisation, dans la dernière année, de trois audits de sécurité permettant d'éprouver la robustesse des moyens de sécurité de ses actifs et d'approfondir les meilleures pratiques en sécurité de l'information.
- Protection des renseignements – En période de pandémie, l'Institut a déployé un environnement sécuritaire de télétravail, dont l'authentification est basée sur plusieurs facteurs. Toute personne qui utilise cet environnement doit signer un engagement à la confidentialité et à la protection des renseignements en télétravail.

- Consolidation des centres de traitement informatique – L’Institut a poursuivi l’analyse de ses actifs afin d’évaluer les moyens à mettre en place pour transférer des actifs dans le service approprié (ou la zone de traitement) selon le classement de la sensibilité de ses données et de l’analyse d’impact ou de préjudice. De plus, avec la demande grandissante des utilisateurs pour l’accès à des produits disponibles sur l’infonuagique, l’Institut a produit une grille d’analyse visant à évaluer la sécurité de ces produits en fonction de la réglementation en vigueur et des besoins de sécurité de l’organisation.
- Refontes de systèmes – Des refontes majeures ont été livrées ou sont sur le point de l’être, notamment la refonte du site Web qui était devenu désuet (décembre 2020), et celle du site de transfert sécurisé, dont la première livraison du code est en analyse de conformité pour s’assurer qu’il respecte les meilleures pratiques dans le domaine.

4

Autres exigences



Autres exigences

4.1 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014, établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2020-2021 ainsi que des contrats de services conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.

En 2020-2021 l'Institut a respecté la cible d'effectifs fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Cette cible était de 326 équivalents temps complet (ETC), et l'Institut en a utilisé 300.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021

	Nombre	Valeur en \$
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0,00 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	4	247 999,02 \$
Total des contrats de services	4	247 999,02 \$

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3 = 1 + 2]	Total en ETC transposés [4 = 3/1826,3]
Personnel d'encadrement	30 785	0	30 785	17
Personnel professionnel	324 185	2 474	326 660	179
Personnel de bureau, technicien et assimilé	189 760	953	190 713	104
Total 2020-2021	544 730	3 427	548 157	300
Total 2019-2020	...	...	530 407	290

4.2 Développement durable

Plan d'action de développement durable

L'année financière 2020-2021 marque la dernière année du Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD 2016-2020). Ce dernier témoigne de la volonté de l'Institut de contribuer aux enjeux du développement durable dans le respect de sa mission et de se conformer aux exigences gouvernementales issues de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 2015-2020).

La présente section fait état des résultats de l'année 2020-2021. Les mesures adoptées dans les dernières années font maintenant partie intégrante des pratiques de gestion de l'Institut et ont permis d'atteindre la majorité des cibles fixées. Soulignons qu'au cours des 5 années de mise en œuvre du PADD 2016-2020, l'Institut a présenté de bons résultats liés à l'exemplarité de l'État ainsi qu'au développement des connaissances en développement durable et de l'Agenda 21 de la culture. Aussi, grâce à son expertise, il a contribué au développement et à la diffusion de statistiques sur l'économie verte, un domaine statistique auparavant peu couvert au Québec.

Au cours du dernier exercice, l'Institut a adopté le PADD 2021-2022, conformément au décret de prolongation de la SGDD 2015-2020. Ce plan transitoire tient compte des priorités d'intervention de l'administration publique pour l'année de transition.

Dans le cadre de sa mission, rappelons que l'Institut travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la SGDD 2015-2020. En 2020-2021, l'Institut a mis à jour le *Recueil des indicateurs de développement durable* ainsi que le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, disponibles sur le site Web de l'Institut.

Sommaire des résultats relatifs au Plan d'action de développement durable 2016-2020

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
1.1 Réduire l'utilisation de papier et d'encre dans les activités courantes	Nombre moyen de pages d'impression par utilisateur	Assurer une diminution d'ici 2020 Assurer une diminution d'ici 2021 ¹	Nombre moyen de pages d'impression par utilisateur (1389). Diminution de 44 % par rapport à l'an dernier.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
1.2 Adopter des pratiques favorisant la réduction et le réemploi des ressources	Nombre de gestes favorisant la réduction et le réemploi	Minimum de trois gestes par année	1. Dons de biens en trop 2. Récupération et réparation de mobilier 3. Suivi de l'inventaire des fournitures 4. Retrait des bouteilles d'eau	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
1.3 Mettre en œuvre des gestes favorisant la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre de gestes mis en œuvre	Minimum de deux gestes par année	1. Acquisition de 80 licences Zoom : 14 702 rencontres virtuelles 2. Consultation sur plusieurs thèmes, dont la mobilité	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
1.4 Optimiser la gestion des technologies de l'information et des communications (TIC) durant leurs cycles de vie, en y intégrant des considérations écoresponsables	Nombre de gestes favorisant la gestion écoresponsable des TIC	Minimum de trois gestes par année	1. Achats regroupés 2. Envoi de matériel informatique à divers organismes 3. Rationalisation des appareils multifonctions	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
1.5 Adopter une politique d'acquisitions écoresponsables	Date d'adoption de la politique	D'ici le 31 mars 2018	Cible atteinte en janvier 2019.	ATTEINT- Après la date prévue
1.6 Effectuer le bilan des achats écoresponsables et adopter des méthodes de suivi	Proportion des acquisitions écoresponsables	Assurer une progression d'ici 2020 Assurer une progression d'ici 2021 ¹	100 % des achats en TI et du papier sont écoresponsables. 85 % des achats en fournitures de bureau sont écoresponsables.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

1. Cette cible a été prolongée.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Action	Indicateur	Cible	Résultat 2020-2021	Atteinte de la cible
2. Intégrer la prise en compte des principes de développement durable dans les nouveaux projets structurants	Pourcentage des nouveaux projets structurants évalués en regard des principes de développement durable	Assurer une progression annuelle à partir du 31 mars 2018	L'analyse des projets déjà entamés n'a pas pu être complétée.	NON ATTEINT-Débuté

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action	Indicateurs	Cibles	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
3. Assurer la promotion du concept et des pratiques de développement durable	Taux de nouveaux employés rejoints par les activités de sensibilisation	100 % des nouveaux employés	62 % La plateforme de formation est inaccessible depuis janvier 2021 en raison de la migration vers le site Web du SCT.	NON ATTEINT-Débuté
	Nombre d'activités de formation sur les pratiques de développement durable	Minimum de deux activités de formation par année	1. Formation OneNote pour une transition vers le sans papier 2. Formation Citrix facilitant le télétravail	ATTEINT-Avant ou à la date prévue

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Action	Indicateur	Cible	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
4. Mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir la culture	Nombre de gestes à caractère culturel mis en œuvre	Minimum de deux gestes par année	1. Achat de cadeaux (25 ans services) : produits d'artisans locaux 2. Promotion d'activités culturelles 3. Diffusion élargie des publications de l'OCCQ	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

- 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
- 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
- 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
- 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
- 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables

Action	Indicateurs	Cibles	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
5. Documenter, à l'aide de statistiques, l'économie verte et responsable au Québec	Réaliser une étude de faisabilité	D'ici le 31 mars 2019 D'ici le 31 mars 2021 ¹	Le <i>Cadre conceptuel et indicateurs pour la mesure de l'économie verte</i> a été publié en juin 2020.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
	Suivant une étude de faisabilité positive : produire et diffuser des données statistiques sur l'économie verte et responsable	Suivant une étude de faisabilité positive : d'ici le 31 mars 2020 Suivant une étude de faisabilité positive : d'ici le 31 mars 2021 ¹	Tableau de bord pour la mesure de l'économie verte publié en février 2021 et autres données statistiques à venir.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

1. Cette cible a été prolongée.

4.3 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1) (ci-après la « Loi ») entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Conformément à l'article 18 de la Loi, l'Institut a élaboré une procédure facilitant

la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et a désigné une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure. L'Institut n'a enregistré aucune divulgation d'actes répréhensibles en 2020-2021, comme le montre le tableau ci-dessous.

Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2020-2021

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations ¹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²		...	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		...	
4. Motifs vérifiés par la personne responsable du suivi des divulgations : Pour les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), à l'exception de ceux auxquels il a été mis fin (point 3), indiquez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.	0	...	...
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi • Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie • Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux gérés ou détenus pour autrui • Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité • Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement • Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment		...	...
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par la personne responsable du suivi des divulgations		...	
6. Parmi les motifs vérifiés par la personne responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			...
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0	...	...
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³	0	...	...

1. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

2. Plusieurs motifs peuvent faire l'objet d'une seule divulgation. Par exemple, un divulgateur peut déclarer à la même occasion que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

3. Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, comme un corps de police ou un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par la personne responsable du suivi, est répertorié à ce point.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus précisément, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de minorités visibles et ethniques, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Les données globales

Nombre de personnes occupant un poste régulier

Effectif régulier ¹	258
--------------------------------	-----

1. Directeur général non inclus. Au 31 mars 2021, le statisticien en chef était désigné comme directeur général.

Les membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, autochtones et personnes handicapées

Rappel de l'objectif d'embauche : Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires étant des membres de minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultat : En 2020-2021, l'objectif d'embauche des membres des groupes cibles n'a pas été atteint avec un résultat s'approchant de la cible de (21,6 %). L'Institut a de bonnes pratiques de gestion afin d'atteindre les objectifs en matière d'accès à l'égalité au sein de son organisation. Toutefois, les résultats peuvent s'expliquer, entre autres, par le fait que le bassin potentiel de personnes des groupes cibles était restreint.

Nombre total de personnes embauchées selon le statut d'emploi, au cours de la période 2020-2021

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
	n			
Total de personnes embauchées	13	25	10	3
Total d'intervieweurs embauchés (en fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	86	0	0
Total	13	111	10	3

Embauche de membres des groupes cibles en 2020-2021

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2020-2021	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche de membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
	n						%
Régulier ¹	13	3	0	0	0	3	23,1
Occasionnel ²	25	5	0	0	0	5	20,0
Étudiant	10	3	0	0	0	3	30,0
Stagiaire	3	0	0	0	0	0	0,0

1. Les données n'incluent que les recrutements.

2. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Évolution du taux d'embauche global de membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2020-2021	2019-2020	2018-2019
	%		
Régulier	23,1	27,8	21,4
Occasionnel ¹	20,0	21,7	44,4
Étudiant	30,0	28,6	11,1
Stagiaire	0,0	50,0	0,0

1. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

Rappel des objectifs de représentativité : En ce qui concerne les personnes issues des groupes cibles, atteindre les cibles gouvernementales de 2 % de l'effectif régulier pour les personnes handicapées ; de 41 % et de 12 % de l'effectif régulier et occasionnel pour les membres des minorités visibles et ethniques (MVE) employés, respectivement, dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale ainsi que de 6 % de membres des MVE parmi le personnel d'encadrement.

Résultats : Le taux de présence des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier est de 1,2 % au 31 mars 2021. Les taux de présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale s'établissent respectivement à 33,3 % et à 10,4 %. Bien qu'encore inférieurs aux cibles gouvernementales, les résultats montrent une progression de 3,3 % du côté de la région de Montréal et Laval ainsi qu'une stabilité dans la Capitale-Nationale. Parmi son personnel d'encadrement, l'Institut ne compte aucun membre des MVE en date du 31 mars 2021.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (à l'exclusion des membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles	En date du 31 mars 2021		En date du 31 mars 2020		En date du 31 mars 2019	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier
	n	%	n	%	n	%
Anglophones	2	0,8	2	0,8	2	0,8
Autochtones	2	0,8	1	0,4	2	0,8
Personnes handicapées	3	1,2	3	1,2	3	1,2

1. Directeur général non inclus. Au 31 mars 2021, le statisticien en chef était désigné comme directeur général.

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles par regroupement de régions	En date du 31 mars 2021		En date du 31 mars 2020		En date du 31 mars 2019	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel
	n	%	n	%	n	%
MVE Montréal et Laval	23	33,3	21	30,0	20	28,6
MVE Estrie/Lanaudière/Laurentides	0	0,0	..	..	..	..
MVE Capitale-Nationale	23	10,4	23	10,8	17	8,5

1. Directeur général non inclus. Au 31 mars 2021, le statisticien en chef était désigné comme directeur général. Les données n'incluent pas les intervieweurs, les stagiaires et les étudiants.

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2021

	Personnel d'encadrement	
	n	%
Minorités visibles et ethniques	0	0

1. Directeur général non inclus. Au 31 mars 2021, le statisticien en chef était désigné comme directeur général.

Les femmes

Taux d'embauche des femmes en 2020-2021 par statut d'emploi¹

	Unité	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	n	13	25	10	3	51
Nombre de femmes embauchées	n	6	13	4	1	24
Taux d'embauche des femmes	%	46,2	52,0	40,0	33,3	47,1

1. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2021

	Unité	Personnel d'encadrement ¹	Personnel professionnel ²	Personnel technicien	Personnel de bureau ³	Personnel ouvrier	Total
Effectif total (hommes et femmes)	n	18	173	46	22	0	259
Femmes	n	9	98	29	20	0	156
Taux de présence des femmes	%	50,0	56,6	63,0	90,9	0,0	60,2

1. Directeur général inclus. Au 31 mars 2021, le statisticien en chef était désigné comme directeur général.

2. Personnel professionnel, y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

3. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Les mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe. En 2020-2021, l'Institut a mis en œuvre différentes actions afin de favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Notamment, l'Institut a mis en place un comité consultatif composé d'employés de divers secteurs, présentant ou non un handicap, afin de mieux cerner les obstacles rencontrés et de trouver des pistes d'actions favorables à leur intégration et à leur bien-être en emploi à inclure dans le plan d'action 2021-2022. Par ailleurs, avec l'implantation du télétravail à grande échelle dans l'organisation dans le contexte de la pandémie de COVID-19, des mesures d'ajustement visant les employés ayant une incapacité ont été prises rapidement afin de maintenir leur efficacité de travail à domicile. De plus, afin de poursuivre les efforts visant à augmenter la proportion de personnes handicapées au sein du personnel, la Direction des ressources humaines a intensifié les activités de repérage lors de l'embauche et informé les gestionnaires de la présence de candidatures de personnes handicapées.

Le programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

Nombres de dossiers soumis à Infrastructures technologiques Québec en lien avec le PDEIPH

Automne 2020 (cohorte 2021)	Automne 2019 (cohorte 2020)	Automne 2018 (cohorte 2019)
0	0	0

Nombre de nouveaux participants et de nouvelles participantes au PDEIPH accueillis du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

2020-2021	2019-2020	2018-2019
0	0	0

Autres mesures ou actions en 2020-2021 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

Mesure ou action	Groupe cible	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au Plan de développement des ressources humaines	Tous	14

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics

Résultats au regard de l'éthique et de la déontologie

À titre d'administrateur public, le statisticien en chef de l'Institut s'assure de respecter les dispositions prévues par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique. Il favorise également la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement.

Autres considérations éthiques à l'Institut de la statistique du Québec

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise. Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), M^{me} Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le statisticien en chef, les gestionnaires et les employés peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme en lien avec ces valeurs survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

Principales réalisations du comité d'éthique de l'Institut en 2020-2021

L'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui a le mandat de donner un avis sur les aspects éthiques de tout projet auquel participent des personnes dans le cadre d'une enquête, d'une étude ou d'un projet de recherche. Le comité peut aussi faire l'évaluation d'enquêtes auprès des entreprises si des enjeux éthiques se présentent. La principale préoccupation du comité d'éthique demeure la protection des participants aux enquêtes contre tout risque associé à un projet.

Le comité d'éthique de l'Institut a terminé sa 25^e année d'activité, dont 22 instituées en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011). Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le comité a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand en assume la présidence et M. André Duval, expert en éthique, agit à titre de vice-président. À la suite du départ de M. Duval en juillet dernier, le comité a dû poursuivre ses travaux avec sept membres. Le processus de recrutement d'un éthicien ou d'une éthicienne a été enclenché. La secrétaire du comité, M^{me} Lucie Gingras, a également quitté le comité en juin et M^{me} Jasline Flores a été nommée comme nouvelle secrétaire dès juillet.

Le contexte de la pandémie de COVID-19 a provoqué l'annulation de la rencontre d'avril 2020. Les activités du comité se sont ensuite poursuivies, en visioconférence, selon le calendrier prévu. Le comité a tenu onze réunions, dont une extraordinaire ; il a examiné les aspects éthiques de six nouveaux projets. Lorsqu'il s'agit de questions qui ne portent pas atteinte à l'intégrité ou à la sécurité des participants, le comité considère que des avis autres que ceux obtenus en réunion plénière peuvent être émis. Les avis émis lors de ces réunions spéciales sont ensuite obligatoirement entérinés en réunion plénière.

Les membres du comité ont également assuré le suivi de projets en cours de réalisation et émis des avis sur des projets ayant subi des modifications. Le comité utilise le Formulaire de renouvellement du certificat éthique ou de modification au projet afin d'assurer le suivi des études. Dans son rapport annuel, le président souligne la disponibilité des responsables de projet ainsi que la qualité de la présentation de leur projet. Il souligne également que depuis plusieurs années, les responsables de projet consultent de plus en plus le comité avant même d'apporter des modifications au protocole ou aux questionnaires.

4.6 Allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

Pour l'Institut de la statistique du Québec, réduire le fardeau des répondants à ses enquêtes est une préoccupation qui s'inscrit dans cet objectif. L'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête et le volume d'enquêtes offrant différents modes de collecte de données au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à cet égard.

Particulièrement, la combinaison de la collecte Web à un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la grande majorité des enquêtes récurrentes et elle est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Par ailleurs, l'Institut de la statistique du Québec collabore étroitement avec Statistique Canada afin d'éviter les doublages d'enquêtes menées par les deux organismes statistiques.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A 2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

Nombre total de
demandes reçues  9

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	9	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	9	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	5	0	0	Ne s'applique pas
Partiellement acceptée	2	0	0	Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 30 (2)
Refusée (entièrement)	2	0	0	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 15 Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 30 (2)
Autres	0	0	0	Ne s'applique pas
Total	9	0	0	

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité. Entre autres, le comité d'examen confidentialité (CEC) est chargé d'examiner

les projets présentant des enjeux relatifs à la confidentialité afin de gérer les risques de divulgation découlant de certains processus ou façons de faire. Le CEC est composé de personnes détenant une expertise en matière de protection des renseignements personnels, de méthodologie, de collecte de données et de réalisation d'enquêtes, auxquelles s'adjoignent un expert en éthique et une juriste.

Au 31 mars 2021, M^{me} Patricia Caris, directrice générale du secteur de la méthodologie et de l'accès aux données est la responsable de la protection des renseignements personnels et M^{me} Stéphanie Parent, secrétaire générale, est la responsable de l'accès aux documents.

4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

Le statisticien en chef a désigné la directrice de la diffusion et des communications de l'Institut, M^{me} Josée Auclair, comme mandataire responsable de veiller à la mise en œuvre de la politique linguistique de l'Institut, plus particulièrement en répondant aux questions de nature linguistique provenant du personnel. La politique linguistique est actuellement en révision. Enfin, l'Institut a publié sur son intranet diverses capsules linguistiques pour sensibiliser le personnel quant à l'application de diverses règles linguistiques.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle ?	50 et plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	Oui
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	1
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Non
Si oui, expliquez lesquelles.	

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou avez-vous adopté celle d'une autre organisation ? • Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	Non
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? • Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	La politique linguistique est en cours de révision.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? • Si oui, expliquez lesquelles. • Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former le personnel quant à son application ?	Non La nouvelle politique linguistique de l'Institut, qui est actuellement en révision, sera adoptée au cours de l'exercice 2021-2022. Par la suite, elle fera l'objet d'une nouvelle dans l'intranet qui visera à la faire connaître à l'ensemble des employés. D'autres nouvelles sous forme de capsules thématiques viendront compléter le tout.

4.9 Égalité entre les femmes et les hommes

Au 31 mars 2021, 60 % des 259 employés réguliers de l'Institut de la statistique du Québec sont des femmes. Par ailleurs, les femmes représentent 50 % du personnel d'encadrement de l'Institut (statisticien en chef non inclus).

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

En 2020-2021, le contenu et le prétest de l'*Étude sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles* ont été finalisés. Cette enquête, menée en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine (mandataire principal), le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux, a été élaborée afin de répondre à la mesure 49 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023. L'enquête vise à mesurer le phénomène de la violence conjugale à l'échelle régionale, notamment afin que les programmes offerts aux victimes soient conçus ou adaptés adéquatement. Les résultats de cette enquête serviront également à alimenter le Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025.

Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Une entente de services concernant la production et la diffusion d'une quarantaine d'indicateurs statistiques sur l'égalité des femmes et des hommes au Québec a été conclue entre le Secrétariat à la condition féminine et l'Institut en mars dernier. Des données remontant jusqu'en 2005 seront mises à jour. La diffusion des résultats dans une vitrine Web consacrée à ces indicateurs est prévue en juillet 2022.

4.10 Politique de financement des services publics

La grille tarifaire des services offerts par l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes spécifiques de sa clientèle. Pour ce faire, l'Institut utilise la méthode du coût de revient depuis le début de la *Politique de financement des services publics*. Cette méthode permet aussi bien de calculer le coût des biens et des services tarifés que non tarifés.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la *Politique de financement des services publics* annoncés lors du Discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

En 2020-2021, la production tarifée a rapporté à l'Institut 13,0 millions de dollars incluant 1,6 million de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis que les coûts relatifs à ces produits et services ont atteint 15,7 millions de dollars. L'écart est de nature conjoncturelle et il s'explique notamment par l'arrêt temporaire des enquêtes en mars et avril 2020, au début de la pandémie. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint 83 % au 31 mars 2021.

En prévision de l'année financière 2021-2022, la grille tarifaire a été revue et majorée de 1,26 % au 1^{er} avril 2021, conformément à la *Politique de financement des services publics*.

4.11 Liste des enquêtes statistiques

Les enquêtes auprès des individus ou des ménages¹

- Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019
- Enquête sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020
- Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021
- Enquête sur la santé intestinale selon l'histoire de vie 2021
- Enquête québécoise sur le cannabis 2021
- Enquête québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles 2020-2021
- Étude sur les services offerts aux fumeurs québécois
- Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik 2022
- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023
- Étude du panel de Statistique Québec – Sujet : la santé
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E1
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E2
- Enquête québécoise sur la parentalité 2021
- Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée
- Étude sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021
- Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet nutrition
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet COVID-19
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet E24
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet E26

1. Toutes les enquêtes menées en 2020-2021 sont présentées dans la présente section, peu importe l'étape de réalisation (planification, démarrage, collecte, analyse, diffusion des résultats, etc.).

- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet résilience
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022
- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022
- Enquête québécoise sur l'intimidation 2022
- Enquête québécoise sur l'indice d'attrait d'un emploi dans la fonction publique québécoise

Les enquêtes auprès des entreprises privées ou des institutions

- Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal²
- Enquête sur la rémunération globale au Québec 2020²
- Enquête sur la rémunération globale au Québec 2021²
- Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires 2020
- Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises au Québec 2020
- Enquête sur les projets d'investissements au Québec, données réelles 2020²
- Enquête sur les projets d'investissements au Québec, données provisoires 2021 et intentions 2022²
- Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (volet québécois)²
- Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- Enquête sur la pomme de terre (Écoulement de la récolte)
- Enquête sur la pomme de terre (Ensemencement)
- Enquête sur la pomme de terre (Récolte)
- Enquête sur l'apiculture au Québec 2020
- Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- Recensement annuel sur la production minérale (données finales)
- Recensement annuel sur la production minérale (données provisoires)
- Enquête annuelle sur les opérations de forage carottier

2. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

- Enquête trimestrielle sur le forage carottier
- Recensement annuel sur l'investissement minier (données finales)
- Recensement annuel sur l'investissement minier (données provisoires)
- Enquête mensuelle sur la production minérale
- Enquête trimestrielle sur la production de tourbe
- Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec
- Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec
- Enquête québécoise sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres
- Étude de faisabilité sur la fréquentation et la provenance des visiteurs des principaux attraits touristiques des Laurentides
- Enquête sur la rémunération globale des agents et des sergents de la Sûreté du Québec et des services de police du marché de référence 2021³
- Étude sur la rémunération et les incitatifs offerts dans le secteur de l'assurance de personnes et de dommages
- Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- Enquête sur les statistiques avicoles
- Enquête sur les ventes de livres numériques
- Enquête sur les projections cinématographiques

Les enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise

- Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales
- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture

3. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



Daniel Lucian Florea
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 17 juin 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;

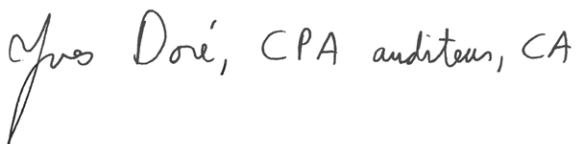
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Yves Doré, CPA auditeur, CA
Directeur général
Québec, le 17 juin 2021

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	20 337 200 \$	20 637 200 \$	17 824 000 \$
Services rendus	15 861 095	13 028 620	14 488 164
Autres revenus	-	54 822	287 875
	36 198 295	33 720 642	32 600 039
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	28 287 000	26 057 666	23 539 067
Loyers	2 155 874	2 085 413	2 080 188
Services et fournitures informatiques	1 364 989	1 413 205	1 032 024
Honoraires professionnels	1 496 945	1 097 706	754 931
Amortissement des immobilisations corporelles	1 201 142	999 543	694 425
Communications	593 930	527 879	384 551
Achats de données statistiques	410 291	246 867	239 813
Autres charges	92 823	155 826	103 205
Frais de bureau	160 365	136 083	122 221
Frais de formation	168 020	97 506	97 116
Impression	102 155	82 535	82 061
Frais de déplacement et de séjour	164 761	3 130	95 738
	36 198 295	32 903 359	29 225 340
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-	817 283	3 374 699
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 931 943	5 931 943	2 557 244
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	5 931 943 \$	6 749 226 \$	5 931 943 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la situation financière au 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	13 413 870 \$	17 810 821 \$
Débiteurs (note 4)	5 414 424	9 861 651
Subvention de fonctionnement à recevoir	16 181 200	-
Services rendus non facturés	784 346	472 054
	35 793 840	28 144 526
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 5)	3 137 833	1 827 679
Revenus perçus d'avance	22 855 190	17 465 339
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 783 192	2 305 442
Dette à long terme (note 6)	897 456	148 920
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 7)	-	12 560
Provision pour congés de maladie (note 8)	3 849 403	3 744 277
	33 523 074	25 504 217
ACTIFS FINANCIERS NETS	2 270 766	2 640 309
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	3 774 977	2 722 114
Charges payées d'avance	703 483	569 520
	4 478 460	3 291 634
EXCÉDENT CUMULÉ	6 749 226 \$	5 931 943 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flora D.

Daniel Lucian Florea
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la variation des actifs financiers nets de l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
Excédent de l'exercice	- \$	817 283 \$	3 374 699 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(3 223 278)	(2 052 406)	(1 724 728)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	1 201 142	999 543	694 425
	(2 022 136)	(1 052 863)	(1 030 303)
Acquisition de charges payées d'avance	(533 800)	(573 401)	(533 777)
Utilisation de charges payées d'avance	533 800	439 438	358 359
	-	(133 963)	(175 418)
(Diminution) Augmentation des actifs financiers nets	(2 022 136)	(369 543)	2 168 978
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2 640 309	2 640 309	471 331
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	618 173 \$	2 270 766 \$	2 640 309 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	817 283 \$	3 374 699 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	999 543	694 425
Charges de l'exercice de la provision pour congés de maladie	761 527	775 855
	2 578 353	4 844 979
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	4 447 227	(1 486 997)
Subvention de fonctionnement à recevoir	(16 181 200)	-
Services rendus non facturés	(312 292)	(84 038)
Charges payées d'avance	(133 963)	(175 418)
Créditeurs et frais courus	1 433 952	580 540
Revenus perçus d'avance	5 389 851	2 646 406
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	477 750	105 749
Prestation versées de la provision pour congés de maladie	(656 401)	(778 595)
	(5 535 076)	807 647
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2 956 723)	5 652 626
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 378 803) \$	(1 585 505) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligation relative à un contrat de location-acquisition remboursée	(12 560)	(14 556)
Dette à long terme remboursée	(48 865)	(28 994)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(61 425) \$	(43 550) \$
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(4 396 951)	4 023 571
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	17 810 821	13 787 250
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	13 413 870 \$	17 810 821 \$

	2021	2020
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Intérêts reçus	105 357 \$	279 637 \$
Intérêts versés	6 006 \$	4 401 \$

Un montant de 119 937 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créditeurs et frais courus au 31 mars 2021 (243 735 \$ au 31 mars 2020).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2021

1. Constitution et objet

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011)*, a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services rendus non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer), la provision pour indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Services rendus

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus perçus d'avance se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

Charges

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Passifs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés doivent être prises dans l'exercice suivant.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont par leur nature généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les équipements informatiques loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, abstraction faite de la partie de ces paiements qui a trait aux frais accessoires. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles seront imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

3. Marge de crédit autorisée

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000 \$ auprès du Fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000 \$ en 2020). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2023. Au 31 mars 2021, aucune avance n'a été contractée (nul en 2020).

4. Débiteurs

	2021	2020
Comptes clients	5 264 955 \$	9 643 927 \$
Intérêts courus à recevoir	6 323	72 703
Taxes à recevoir	143 146	145 021
	5 414 424 \$	9 861 651 \$

5. Créditeurs et frais courus

	2021	2020
Fournisseurs	480 829 \$	666 768 \$
Frais courus à payer	304 382	148 558
Déductions à la source à payer	440 870	356 780
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 851 338	636 647
Taxes à payer	60 414	18 926
	3 137 833 \$	1 827 679 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

6. Dette à long terme

	2021	2020
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 150 087 \$, portant intérêt au taux de 2,73 %, remboursable en versements mensuels de 2 673 \$ incluant les intérêts et échéant en février 2024.	89 945 \$	119 226 \$
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 28 533 \$, portant intérêt au taux de 1,95 %, remboursable en versements mensuels de 499 \$ incluant les intérêts et échéant en mai 2025.	23 962	29 694
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 194 129 \$, portant intérêt au taux de 1,95 % remboursable en versements mensuels de 3 393 \$ incluant les intérêts et échéant en octobre 2025.	178 641	-
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 604 908 \$, portant intérêt au taux de 2,13 % remboursable en versements mensuels de 3 929 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2036.	604 908	-
	897 456 \$	148 920 \$

	Capital	Intérêts	Total
Échéancier de la dette au 31 mars 2021 :			
2022	107 914 \$	18 006 \$	125 920 \$
2023	110 284	15 636	125 920
2024	110 033	13 214	123 247
2025	82 647	11 199	93 846
2026	62 270	9 625	71 895
2027 et plus	424 308	47 167	471 475
	897 456 \$	114 847 \$	1 012 303 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

7. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	2021	2020
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant total de 69 722 \$, portant intérêt au taux de 3,81 %, remboursable en versements mensuels de 1 278 \$ et échu en janvier 2021.	- \$	12 560 \$

8. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2021, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, l'Institut a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 6,00 %).

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 769 968 \$ (2020 : 1 797 617 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1^{er} avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires et au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Les employés cadres n'accumulent pas de journées de congés de maladie, mais bénéficient de conditions d'utilisation du programme à l'égard des journées accumulées en date de leur promotion.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2021 :

	2021	2020
Taux d'indexation	2,00 %	2,00 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	1,69 %	1,86 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	6,85 ans	6,74 ans

Les variations de la provision des congés de maladie se détaillent comme suit :

	2021	2020
Solde au début	3 744 277 \$	3 747 017 \$
Charge de l'exercice	761 527	775 855
Prestations versées au cours de l'exercice	(656 401)	(778 595)
Solde à la fin	3 849 403 \$	3 744 277 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

9. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2021
En \$									
Coût									
Solde au début	1 715 964	642 131	6 281 726	286 120	3 526	3 072 880	2 043 769	69 722	14 115 838
Acquisitions	825 903 ¹	14 025	669 522	5 795	-	468 586	68 575	-	2 052 406
Radiations	(20 816)	(113 542)	(843 028)	(97 424)	-	(364 495)	(129 028)	(69 722)	(1 638 055)
Solde à la fin	2 521 051	542 614	6 108 220	194 491	3 526	3 176 971	1 983 316	-	14 530 189
Amortissement cumulé									
Solde au début	1 504 329	642 131	5 224 533	141 096	1 039	2 237 829	1 573 045	69 722	11 393 724
Amortissement	73 929	123	320 797	50 300	352	369 779	184 263	-	999 543
Radiations	(20 816)	(113 542)	(843 028)	(97 424)	-	(364 495)	(129 028)	(69 722)	(1 638 055)
Solde à la fin	1 557 442	528 712	4 702 302	93 972	1 391	2 243 113	1 628 280	-	10 755 212
Valeur nette comptable	963 609	13 902	1 405 918	100 519	2 135	933 858	355 036	-	3 774 977

1. Les acquisitions d'améliorations locatives comprennent un montant de 797 401 \$ acquises en contrepartie d'une dette à long terme du même montant n'ayant pas entraîné de mouvement de trésorerie.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

9. Immobilisations corporelles (suite)

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2020
En \$									
Coût									
Solde au début	1 680 165	647 263	5 796 338	46 279	3 526	2 641 414	1 842 984	69 722	12 727 691
Transfert	-	-	(101 576)	101 576	-	-	-	-	-
Acquisitions	35 799 ¹	-	763 471	146 360	-	553 835	225 263	-	1 724 728
Radiations	-	(5 132)	(176 507)	(8 095)	-	(122 369)	(24 478)	-	(336 581)
Solde à la fin	1 715 964	642 131	6 281 726	286 120	3 526	3 072 880	2 043 769	69 722	14 115 838
Amortissement cumulé									
Solde au début	1 456 917	647 263	5 330 175	46 279	686	2 094 346	1 405 018	55 196	11 035 880
Transfert	-	-	(101 576)	101 576	-	-	-	-	-
Amortissement	47 412	-	172 441	1 336	353	265 852	192 505	14 526	694 425
Radiations	-	(5 132)	(176 507)	(8 095)	-	(122 369)	(24 478)	-	(336 581)
Solde à la fin	1 504 329	642 131	5 224 533	141 096	1 039	2 237 829	1 573 045	69 722	11 393 724
Valeur nette comptable	211 635	-	1 057 193	145 024	2 487	835 051	470 724	-	2 722 114

1. Les acquisitions d'améliorations locatives comprennent un montant de 30 169 \$ acquises en contrepartie d'une dette à long terme du même montant n'ayant pas entraîné de mouvement de trésorerie.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

10. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services rendus non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du Fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services rendus non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2021	2020
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	5 014 398 \$	8 974 616 \$
De 30 à 60 jours	212 903	655 042
Plus de 60 jours	43 977	86 972
	5 271 278	9 716 630
Services rendus non facturés	784 346	472 054
	6 055 624 \$	10 188 684 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, à l'exception de la dette à long terme (note 6), se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an
Fournisseurs	480 829 \$
Frais courus à payer	304 382
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 851 338
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 783 192
Total	5 419 741 \$

L'Institut présente à la note 6, les versements contractuels (capital et intérêt) de sa dette.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

10. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à long terme, qui porte intérêt à taux fixe. Toutefois, le risque est minime puisqu'une variation de taux d'intérêt ne ferait pas varier les flux de trésorerie et que l'Institut a l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.

11. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé en vertu de contrats auprès de parties non apparentées, à verser des sommes au cours des prochaines années en contrepartie de services reçus de ses fournisseurs. Les échéanciers de ses contrats se détaillent comme suit :

	Solde au 31 mars 2021	Échéancier au 31 mars			
		2022	2023	2024	2025
		En \$			
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées					
Honoraires professionnels	1 618 853	850 101	624 122	144 630	-
Achats de données statistiques	199 855	114 064	85 791	-	-
Services et fournitures informatiques	47 412	11 853	11 853	11 853	11 853
Total	1 866 120	976 018	721 766	156 483	11 853

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

11. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

L'Institut a conclu différentes ententes en vertu desquelles elle recevra des contributions de la part de certains de ses partenaires. Les droits contractuels futurs s'établissent comme suit :

	Solde au 31 mars 2021	Échéancier au 31 mars				
		2022	2023	2024	2025	2026 et plus
		En \$				
Droits contractuels avec des parties apparentées						
Ententes de service	22 718 481	9 880 760	5 187 791	3 780 217	2 334 167	1 535 546
Droits contractuels avec des parties non apparentées						
Ententes de service	5 346 639	1 317 339	1 238 400	938 400	937 250	915 250
Total	28 065 120	11 198 099	6 426 191	4 718 617	3 271 417	2 450 796

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2021

12. Opérations entre apparentés

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du statisticien en chef de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2020 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.

Annexes



Annexe 1 – Liste des comités consultatifs et des collaborations majeures

COMITÉS CONSULTATIFS

- ▶ Comités de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec : comité des partenaires financiers, comité de concertation et comité des représentants des partenaires
- ▶ Comités des utilisateurs des services d'accès aux données
- ▶ Comité du Fonds de recherche du Québec et de l'Institut de la statistique du Québec
- ▶ Comité stratégique Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec en milieu utilisateur
- ▶ Comité des partenaires du projet – *Enquête sur la santé intestinale selon l'histoire de vie 2021*
- ▶ Comité exécutif de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE)¹
- ▶ Comité « Rencontre annuelle de l'Observatoire des tout-petits »²
- ▶ Comité directeur et comité d'orientation et de suivi de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*
- ▶ Comité directeur et comité d'orientation de projet de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)*
- ▶ Comité de travail sur le rehaussement de la surveillance du cannabis et des opioïdes

1. Comité dirigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

2. Comité dirigé par la Fondation Lucie et André Chagnon.

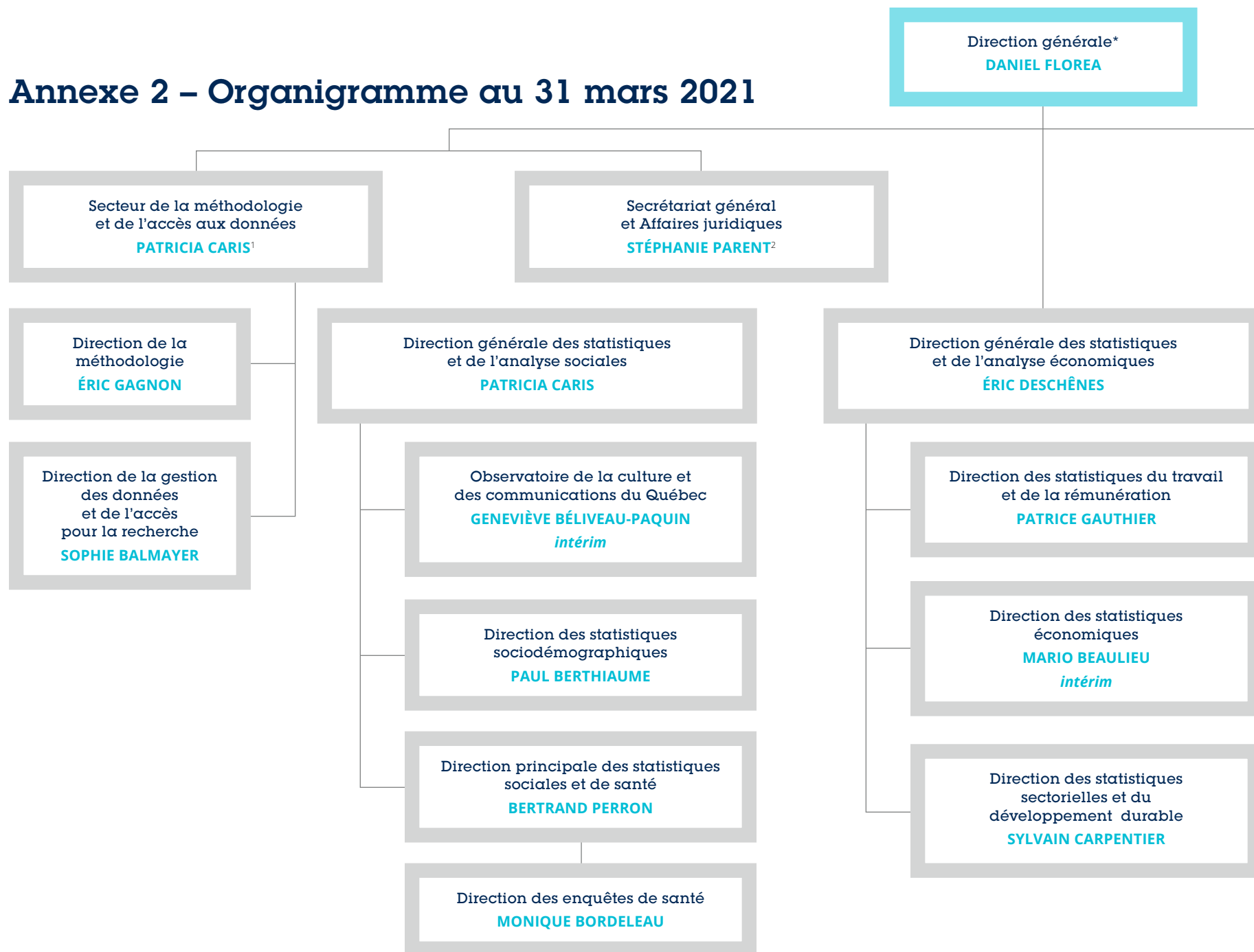
- ▶ Comité d'orientation de projet propre à chacune des enquêtes suivantes :
 - *Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins longue durée*
 - *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*
 - *Enquête québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles 2021-2022*
 - *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*
 - *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022*
 - *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle*
 - *Enquête québécoise sur l'intimidation 2022*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis 2021*

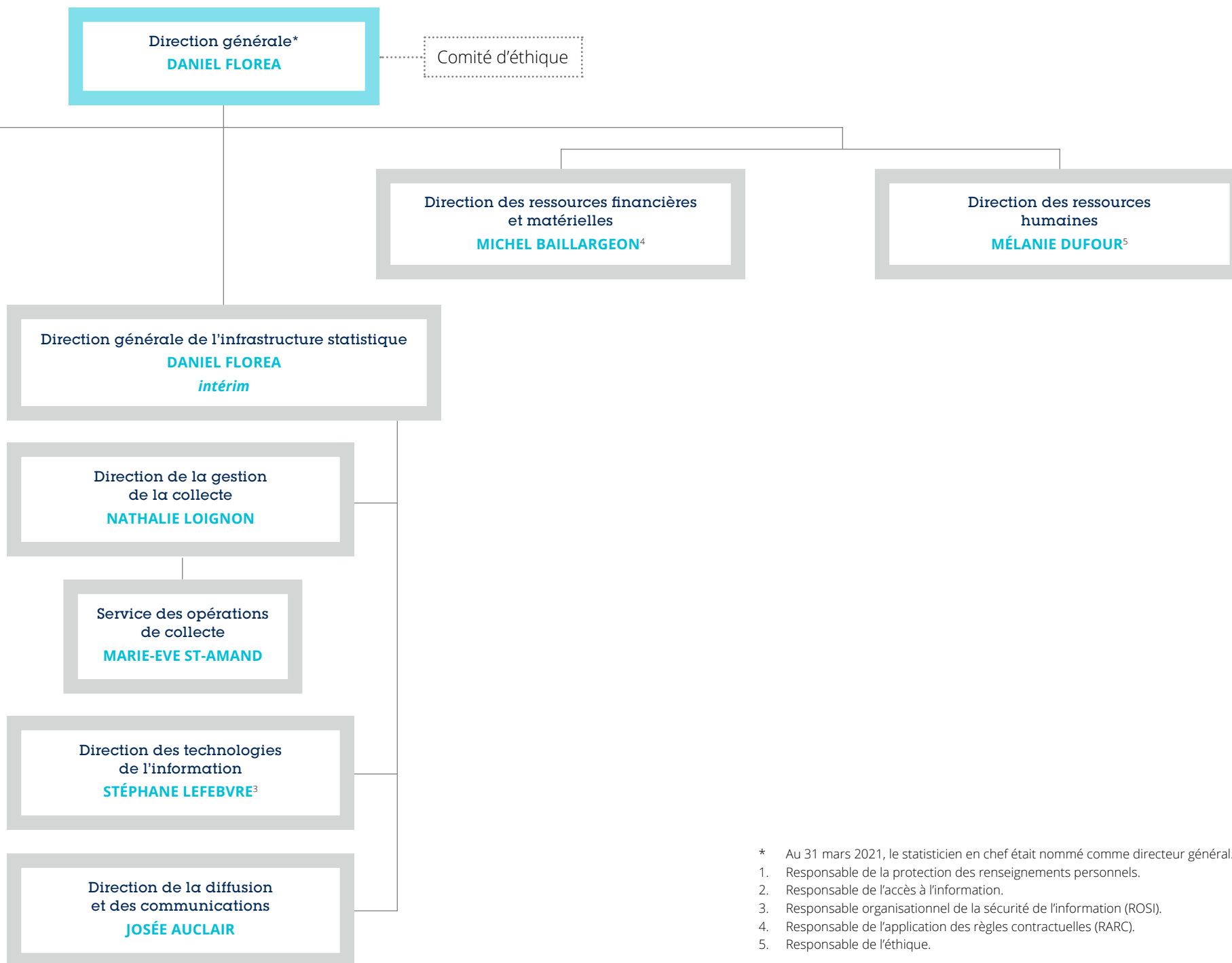
COLLABORATIONS MAJEURES

- ▶ Lancement du modèle intersectoriel du Québec en 1967
- ▶ Production des Comptes économiques (1981) et des Mesures de production (PIB) (1992)
- ▶ Réalisation de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) et du rapport de comparaison, depuis 1986
- ▶ Création de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) en 2000
- ▶ Réalisation d'enquêtes nationales de santé publique à la suite des modifications à la Loi sur la santé publique en 2001 :
 - *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (2010-2011, 2016-2017 et 2022-2023)
 - Partenariat multiple pour la réalisation de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (2012 et 2017)
 - *Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) (2008, 2014-2015 et 2020-2021)
- ▶ Mise en place de l'Observatoire économétrique en 2004
- ▶ Partenariat pour l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (2005-2026)
- ▶ Contribution à l'élaboration d'indicateurs de développement durable et des indicateurs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (2008-2013 et 2015-2020)

- ▶ Production du fichier de recherche qui a servi à la réclamation québécoise auprès de l'industrie du tabac en collaboration avec le ministère de la Justice (2012)
- ▶ Partenariat pour l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)* (2017-2027)
- ▶ Lancement des services d'accès aux données de recherche (2019)
- ▶ Réalisation du premier portrait statistique de l'économie sociale au Québec dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020 (2019)
- ▶ Partenariat avec le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour le développement d'un cadre de référence et la réalisation de l'*Enquête sur la maltraitance des personnes âgées au Québec* (2019)
- ▶ Partenariat avec le ministère de la Famille pour la réalisation de l'*Enquête sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*, 2020 et l'*Enquête québécoise sur la parentalité*, 2020

Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2021





* Au 31 mars 2021, le statisticien en chef était nommé comme directeur général.

1. Responsable de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable de l'accès à l'information.
3. Responsable organisationnel de la sécurité de l'information (ROSI).
4. Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).
5. Responsable de l'éthique.

Annexe 3 – Liste des publications et infographies

CULTURE ET MÉDIAS

- Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2019
- Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2020

DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

- Le compte de la population : explication des chiffres disponibles (Nouveauté)
- Le bilan démographique du Québec. Édition 2020

ÉCONOMIE

- Tableau statistique canadien (mise à jour en continu ; 7 parutions)
- Effets de la pandémie sur les secteurs économiques et le PIB du Québec en 2020 (Nouveauté)
- Comptes économiques du Québec (diffusion trimestrielle)
- Produit intérieur brut par industrie au Québec (diffusion mensuelle)
- Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires. Édition 2021
- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2020
- Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Intentions 2020
- Effets de la pandémie de COVID-19 sur les intentions d'investissement de 2020 : révision à la baisse de 10,2 % (Nouveauté)
- Modèle intersectoriel du Québec : Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs

EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- La rémunération variable dans les entreprises de 200 employés et plus au Québec. Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2018
- Faits saillants – Rémunération variable dans les entreprises de 200 employés et plus au Québec (enquête 2018)
- Ligne du temps : Les effets de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail au Québec (mise à jour en continu) (Infographie)
- État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2020
- Faits saillants – État du marché du travail au Québec. Bilan 2020
- Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec (diffusion mensuelle)
- Évolution du marché du travail dans les MRC – Bilan de l'année 2019
- Comment évolue la participation au marché du travail en temps de pandémie au Québec et ailleurs au Canada ? (deux parutions) (Nouveauté)
- Calcul de la rémunération globale (Infographie)
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2020
- Faits saillants – Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2020
- Aperçu méthodologique – Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) – Collecte 2019 (Infographie)
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2019
- Enquête sur la population active – Notes méthodologiques – Quelques rappels concernant les moyennes mobiles sur trois mois (Nouveauté)

ENTREPRENEURIAT ET PME

- Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises du Québec en août 2020
- Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises du Québec en mai 2020
- Situation des entreprises du Québec dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 (Nouveauté)

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (niveau 2) (mise à jour en continu ; 5 parutions)
- Recueil des indicateurs de développement durable (niveau 1) (mise à jour en continu ; 3 parutions)
- Cadre conceptuel et indicateurs pour la mesure de l'économie verte (Nouveauté)

PORTRAITS TERRITORIAUX ET MULTITHÉMATIQUES

- Modifications aux municipalités du Québec 2020 (annuel)
- Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour en continu ; 4 parutions)
- Panorama des régions du Québec. Édition 2020
- Rapport annuel de gestion 2019-2020
- Système du code géographique du Québec – Guide explicatif et lexique. Édition 2020
- Évolution du marché du travail dans les MRC – Bilan de l'année 2018
- Québec Handy Numbers, 2020
- Le Québec chiffres en main, 2020

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019 – Méthodologie de l'enquête
- Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019. Principaux résultats de l'enquête et évolution des phénomènes
- Faits saillants – Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019
- Grandir au Québec - Nous suivons des enfants et leur famille depuis plus de 20 ans... (Infographie)
- How Has the Use of Cigarettes, Cannabis and Alcohol Changed among Young Adults in the Context of the COVID-19 Pandemic? (Infographie)
- Comment la consommation de cigarettes, de cannabis et d'alcool chez les jeunes adultes a-t-elle changé dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ? (Infographie)

- Young adults and the COVID-19 Pandemic: Perceptions of the Situation in the Summer of 2020 (Infographie)
- Vapotage et consommation des produits du tabac chez les élèves du secondaire au Québec (Infographie)
- Les jeunes et la pandémie de COVID-19 : perceptions de la situation à l'été 2020 (Infographie)
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017. Portrait du développement des enfants par sous-domaine de l'IMDPE
- L'activité physique de loisir des enfants et des jeunes québécois en 2018-2019 (Infographie)
- L'activité physique de loisir des adultes québécois en 2018-2019 (Infographie)

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- Indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation au Québec, édition 2020. Fascicule 2. Les ressources humaines en science et technologie
- Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2016 (Nouveauté)
- Indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation au Québec, édition 2020. Fascicule 1. La mesure de l'innovation : le Manuel d'Oslo 2018
- Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires 2018. Cahier technique et méthodologique

SECTEURS ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE

- Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec. Édition 2020

SECTEUR FINANCIER

- Emploi salarié et rémunération de l'industrie de la finance et des assurances. Données de 2019
- Produit intérieur brut de l'industrie de la finance et des assurances. Données de 2018

SOCIÉTÉ ET CONDITIONS DE VIE

- Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019 – Méthodologie de l'enquête (Nouveauté)
- Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019 – Portrait de la maltraitance vécue à domicile (Nouveauté)
- Itinérance cachée : définitions et mesures. Au Québec et à l'international (Nouveauté)

PUBLICATIONS EXTERNES

Certains employés de l'Institut ont réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut ou ont contribué à celles-ci :

- CORRIVEAU, Louis-Simon, et Claude FORTIER (2020). « *Panem et circenses* : Portrait de l'offre et de la fréquentation des spectacles en arts de la scène présentés dans le cadre d'événements au Québec », *Recherches sociographiques*, [En ligne], vol. 61, n° 1, janvier-avril, p. 83-117. doi : [10.7202/1075901ar](https://doi.org/10.7202/1075901ar).
- DEMERS, Marc-André (2020). *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal. Rapport descriptif*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 68 p. [www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2020/rapport-descriptif-exigences-linguistiques-mtl.pdf].
- DION, Karine (2020). *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal. Rapport méthodologique*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 34 p. [www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2020/rapport-methodologique-exigences-linguistiques-mtl.pdf].
- GAGNON, Éric (2020). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec », *Convergence*, [En ligne], vol. XXV, n° 2, p. 6-7. [www.association-assq.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2020/01/Convergence-Vol.-XXV-No.-2.pdf].

Annexe 4 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut

BULLETIN MARCHÉ DU TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- Numéro 18 – Avril 2020 La rémunération globale dans les grandes organisations du secteur de la finance et des assurances : portrait des entreprises de 200 employés et plus
- Numéro 19 – Mai 2020 L'emploi à bas salaire au Québec : quelles sont les tendances des 10 dernières années ?
- Numéro 20 – Août 2020 Marché du travail : effet de la COVID-19 sur les variations de l'emploi dans les industries du Québec
- Numéro 21 – Octobre 2020 Marché du travail québécois : regard pré-COVID-19 sur les variations de l'emploi dans les industries de services de 2002 à 2019
- Numéro 22 – Octobre 2020 Croissance des échelles salariales moyennes de 2008 à 2018 : administration québécoise et employés non syndiqués dans les entreprises privées de 200 employés et plus
- Numéro 23 – Janvier 2021 Marché du travail et COVID-19 : récupération de l'emploi salarié et de la masse salariale hebdomadaire totale dans les industries au Québec
- Numéro 24 – Février 2021 Les congés annuels, les jours fériés et les congés mobiles dans les entreprises de 200 employés et plus en 2018
- Numéro 25 – Mars 2021 Les écarts salariaux selon le sexe dans les professions de formation universitaire : portrait des entreprises québécoises de 200 employés et plus au Québec

BULLETIN SCIENCE TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- Juillet 2020 Les entreprises québécoises de moins de 5 employés – Portrait et contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi
- Juillet 2020 Les entreprises québécoises de moins de 5 employés – Accès au financement et aux ressources technologiques et intellectuelles
- Juillet 2020 L'accès à Internet dans les entreprises québécoises en 2018
- Décembre 2020 Les entreprises québécoises de moins de 5 employés – Accès aux marchés géographiques en 2017

BULLETIN SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- Volume 24, numéro 4 – Avril 2020 Les naissances au Québec et dans ses régions en 2019
- Volume 24, numéro 5 – Juin 2020 La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2019
- Volume 24, numéro 6 – Juin 2020 Les mariages au Québec en 2019
- Volume 24, numéro 7 – Juillet 2020 Niveau de scolarité et domaine d'études selon le sexe et le groupe d'âge
- Volume 25, numéro 1 – Janvier 2021 La migration interrégionale au Québec en 2019-2020 : une année défavorable aux grands centres urbains, surtout Montréal
- Volume 25, numéro 2 – Janvier 2021 La population des régions administratives du Québec en 2020
- Volume 25, numéro 3 – Mars 2021 La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2020
- Volume 25, numéro 4 – Mars 2021 Un aperçu de la situation démographique au Québec en 2020

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DU QUÉBEC

- Volume 20, numéro 4 – Juin 2020 Conjoncture. Bilan de l'année 2019
- Volume 20, numéro 5 – Janvier 2021 Portrait des trois premiers trimestres de 2020
- Volume 20, numéro 6 – Mars 2021 Revue de l'année 2020

COURTAGE DE DÉTAIL EN VALEURS MOBILIÈRES AU QUÉBEC

- Avril 2020 Bulletin du quatrième trimestre de 2019
- Décembre 2020 Bulletin du deuxième trimestre de 2020
- Février 2021 Bulletin du troisième trimestre de 2020

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR L'APICULTURE AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS FROM THE SURVEY ON BEEKEEPING IN QUÉBEC)

- Octobre 2020 Enquête 2019
- Octobre 2020 2019 Survey

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR LA POMME DE TERRE AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE QUÉBEC SURVEY ON POTATOES)

- Mars 2021 Écoulement de la récolte de 2019
- Mars 2021 Disposition of the 2019 crop

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT AU QUÉBEC

- Juin 2020 Deuxième semestre de 2019
- Janvier 2021 Premier semestre de 2020

MINES EN CHIFFRES

- Avril 2020 La production minérale au Québec en 2018
- Novembre 2020 L'investissement minier au Québec en 2019

OPTIQUE CULTURE

- Numéro 70 – Mai 2020 Le marché québécois de la musique enregistrée en 2019
- Numéro 71 – Juin 2020 Les dépenses en culture des municipalités en 2018
- Numéro 72 – Septembre 2020 Les conditions socioéconomiques des artistes et des autres travailleurs des professions culturelles au Québec en 2016
- Numéro 73 – Septembre 2020 Les ventes de livres numériques passant par des entreprises québécoises, de 2015 à 2019
- Numéro 74 – Octobre 2020 Les festivals et événements présentant des spectacles en arts de la scène en 2019
- Numéro 75 – Novembre 2020 La fréquentation des institutions muséales en 2018 et 2019

STAT-EXPRESS

- Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (40 publications)

ZOOM SANTÉ

- Numéro 67 – Mai 2020 Survivre à un cancer une fois les traitements terminés : les facteurs associés à une expérience de soins positive chez les patients du Québec
- Numéro 68 – Décembre 2020 Dans quel environnement évoluent les enfants du Québec qui vivent plus d'un type de violence familiale ?

« La statistique au
service de la société :
la référence au Québec »

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

statistique.quebec.ca